LA CANDIDATURE MITTERRAND

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

VOIX OUVRIERE

POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI OUVRIER RÉVOLUTIONNAIRE

16 NOVEMBRE 1965 — N° 47 Paraît toutes les deux semaines — 0,50 F

tend à réaliser le projet gaulliste de ramener la vie politique française à

2 grands partis bourgeois

— sur les modèles anglais et américain —

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

EST COMPLICE !

Cela lui permet de rentrer dans le giron de la bourgeoisie !

Lire notre article page 2.

L'AFFAIRE BEN BARKA

Ou de la difficulté en France de distinguer

un assassinat d'une arrestation !

Voir page 8.

UN MOIS DE GRÈVE

L'esclavage existe encore dans le "Chicago Vendéen"

Voir page 6

à la S. N. F. A. d'Ivry

Quelles leçons pouvons-nous en tirer ?

Voir article page 6

LA CANDIDATURE MITTERRAND

...tend à réaliser le projet gaulliste de ramener la politique française à 2 grands partis bourgeois sur les modèles anglais et américain et le Parti Communiste Français EST COMPLICE, car cela lui permet de rentrer dans le giron de la bourgeoisie.

LORSQU'ON critique l'absence complète de programme social de Mitterrand, le P.C.F. qui s'indigne vertueusement contre les pseudo-marxistes et les pseudo-révolutionnaires qui n'ont pas compris l'utilité d'une démocratie véritable (ou, suivant les jours, d'une démocratie rénovée) pour la classe ouvrière, répond généralement que Mitterrand ne se présente pas comme le candidat spécifique de la classe ouvrière et des exploités, qu'il **veut simplement être celui de la démocratie.** Ces élections n'auraient donc qu'un seul enjeu : le futur régime politique de la France. Avec De Gaulle, c'est le « pouvoir personnel » qui continue, avec Mitterrand c'est une nouvelle démocratie qui commence.

Quel est donc son programme sur le problème des institutions ? Et en a-t-il seulement un ? En fait pas davantage sur ce point que sur les autres. Car **l'absence de programme est la caractéristique majeure** du candidat unique de la gauche.

« Combat Républicain » est l'hebdomadaire publié officiellement « pour le soutien à la candidature de François Mitterrand ».

En lisant les quatre premiers numéros de ce journal on peut apprendre certes des tas de choses sur le candidat : ses voyages, sa naissance, ses études, qu'il aime tendrement sa femme et qu'il lui a fait deux enfants, qu'un de ses frères est viticulteur et l'autre général d'aviation. Toutes choses dont l'intérêt politique n'échappera sûrement pas au lecteur.

Il n'y a qu'**une chose que l'on n'y trouvera pas** : c'est **son programme.**

« L'Humanité », elle-même, a un grand désir de justifier son candidat électoral, et n'est pas soupçonnable sur ce point. Pourtant elle n'a pu mieux faire, lorsqu'elle s'est sentie obligée de présenter tout de même un programme, ou un semblant de programme, à ses lecteurs, que de collectionner des petits morceaux de discours piqués de ci, de là dans ceux du candidat.

De même quand Mendès-France prend la parole pour défendre la candidature de son ami politique, de celui qui fut son ministre de l'Intérieur quand il était lui-même premier ministre, **c'est au futur** qu'il parle du programme nécessaire du candidat de la gauche.

« Si le candidat unique de la gauche n'est que le lieu géométrique où peuvent se rencontrer un certain nombre de partis et de groupes auxquels il prête son nom pour que leurs bulletins de vote puissent s'additionner, cela n'aura pas été inutile, mais l'essentiel n'aura pas été accompli.

Si, au contraire (et même s'il n'a plus le temps de faire maintenant l'effort en profondeur qui eut été souhaitable), François Mitterrand définit clairement sa politique, s'il propose au pays un ensemble constructif et solide, alors, vous verrez des gens (membres ou non de partis politiques existants), se lever pour se battre autour de lui et pour lui. »

Cela, répétons-le, c'est Mendès-France qui le dit dans le « Nouvel-Observateur ». C'est par conséquent un partisan de Mitterrand qui reconnait implicitement son absence de programme. Encore **faut-il ajouter que Mendès non plus,** pas plus que Mitterrand, n'a suivant ses propres paroles pris « le temps de faire l'effort en profondeur qui eut été souhaitable ».

D'ailleurs pourquoi multiplier les exemples. C'est Mitterrand lui-même qui explique très franchement la chose lors d'une conférence de presse qu'il a tenue à Lyon le 4 novembre.

« J'entends certains me reprocher de ne pas présenter un programme de gouvernement et de me cantonner dans des « généralités faciles »... J'exposerai donc le 17 novembre, lors de la seconde conférence de presse que je tiendrai à Paris, les éléments de ce que j'appelle « la ligne de départ de la gauche moderne. »

En attendant donc son bon vouloir, il nous faut nous contenter de ce qu'il a dit jusqu'ici. Comme à son habitude, sur le problème des institutions il est particulièrement clair.

Voici donc ce qu'il déclarait lors de la première conférence de presse qu'il a tenue, en tant que candidat, à Paris, le mardi 21 septembre :

« Je ne m'engagerai pas aujourd'hui dans le débat théorique de droit constitutionnel entre les partisans du régime présidentiel de type américain et un régime parlementaire adapté aux nécessités modernes. J'ai ma préférence. On peut préférer l'un ou l'autre tout en étant démocrate. Tous doivent se rejoindre dans le combat contre le régime de pouvoir personnel. »

Mitterrand a-t-il amené quelques précisions lors de ses déclarations postérieures ? Une seule. Il s'est engagé à abolir l'article 16 de l'actuelle constitution. Celui qui prévoit qu'en cas de péril pour la République ... le président peut **instaurer** sa dictature. Certes cet article est bien une véritable menace pour la démocratie.

Pourtant, cet article, De Gaulle ne l'a fait jouer qu'une fois en 7 ans de pouvoir, après le putsch d'Alger du 21 avril au 1er octobre 1961.

Le pouvoir personnel prend donc ses racines ailleurs et il est d'autres réformes nécessaires pour s'en débarrasser. Mitterrand ne nous a pas encore dit clairement lesquelles.

Le pouvoir personnel de De Gaulle repose, depuis 7 ans, légalement sur deux choses : **la modification du rôle et surtout de la composition du Parlement.**

Car ce n'est pas seulement parce que la Constitution a rogné sur les droits de contrôle du Gouvernement par le Parlement, que De Gaulle fait ce qu'il veut depuis 1958. C'est aussi et surtout parce que le Parlement actuel est composé en majorité de gaullistes qui sont de toute manière d'accord avec lui, que ce contrôle n'existe pas.

La bourgeoisie a rappelé De Gaulle au pouvoir parce que le régime de la IV^e^ République, ne permettant pas la stabilité du gouvernement, devenait inviable.

Cette instabilité était due au fait que la Chambre des députés d'une part se divisait en une **multitude de partis politiques,** plus ou moins importants, d'autre part comptait systématiquement **un groupe communiste fort de 100 à 150** unités, que la bourgeoisie, pour des raisons de politiques extérieures, tenait systématiquement à l'écart.

Comme ce dernier, depuis 1947, était systématiquement dans l'opposition, **la majorité** qu'il fallait trouver dans le reste du Parlement **était plus difficile à former** parce que dans des limites plus étroites. Elle était rendue d'autant **plus instable** par l'existence de nombreux partis bourgeois.

Le complément indispensable de la réforme constitutionnelle gaulliste fut donc **celle du mode de scrutin.** En remplaçant le scrutin départemental à la proportionnelle par le scrutin uninominal, le but recherché était de défavoriser systématiquement et de « sous-représenter » les formations politiques les moins importantes électoralement ainsi que les partis extrémistes.

Ce résultat fut en grande partie atteint. Aux élections législatives de novembre 1958, le **P.C.F.** recueillait 18,8 % des voix, mais seulement 2 % des sièges et son groupe parlementaire passait de 150 à 10 députés.

L'U.N.R. par contre, s'emparait de 40 % des sièges parlementaires bien qu'ayant moins de voix que le P.C.F., 17,6 %. Et une majorité gaulliste était envoyée à la chambre, qui était loin de représenter la majorité du pays.

Une véritable démocratie, ce serait donc d'abord **la fin du truquage légal des élections législatives.** C'est-à-dire le retour au scrutin de liste à la proportionnelle.

C'est, en démocratie bourgeoise, la seule garantie que la volonté de la classe ouvrière sera représentée au Parlement, que sa voix pourra se faire entendre. Ce qui ne veut pas dire bien entendu qu'elle pourra y prendre le pouvoir.

Mais de cela, dans aucun des discours de Mitterrand il n'a été question. Parce que Mitterrand est **fondamentalement d'accord avec De Gaulle.** L'important pour tous les politiciens bourgeois français est de mettre sur pied un régime où le pouvoir soit stable, même s'il est injuste et peu démocratique.

Le P.C.F. lui-même qui, après 1958, n'avait cessé de mettre cette revendication en avant, comme il était de son intérêt, l'a mise sous le boisseau, comme bien d'autres, à l'occasion de cette future élection présidentielle. Sans doute **en faisant le calcul** que de toute manière à la prochaine élection législative il y aurait encore des candidats uniques de la gauche et que le problème de sa représentation politique ne serait pas alors réglé par les électeurs et le mode de scrutin mais par les discussions entre les états-majors politiques de la gauche.

On ne saurait trop d'ailleurs engager le P.C.F. à prendre des assurances sur la question s'il veut éviter les surprises désagréables.

On a pu relever en effet, toujours dans « Combat Républicain », une citation du « Monde » que l'organe officiel du « candidat unique de la gauche » nous présente comme significative. La voici :

« Quand il s'écrie : « Je suis un homme libre », le député de la Nièvre signifie qu'il n'a pris aucun engagement vis-à-vis de ceux qui le soutiennent, qu'il n'est pas le candidat des partis de gauche. »

Et ce système stable auquel rêve une grande partie de la bourgeoisie, ce serait **un système proche dans ses grandes lignes, de ceux des autres grandes nations impérialistes** : U.S.A., Grande-Bretagne, Allemagne.

Un système reposant sur l'existence **de deux seuls grands partis électoraux,** défendant tous deux, qu'ils soient de droite ou de gauche, les intérêts fondamentaux de la bourgeoisie, se relayant au pouvoir suivant les fluctuations de l'opinion publique, assurant la stabilité gouvernementale.

A la mise en place de ce système le gaullisme a travaillé dans la mesure de ses moyens jusque là. Toutes les réformes **des modes de scrutin,** depuis les **municipales** jusqu'aux législati**ves, ont** tendu vers le même but **: forcer** les différentes formations **politiques** éparpillées jusque-là **à se regrouper,** éliminer celles **qui ne** l'accepteraient pas.

Il y a cependant une chose que le gaullisme n'a pas pu faire, **un obstacle qu'il n'a pu ni détruire, ni contourner** et qui empêche la mise en place du système : c'est le P.C.F.

L'existence d'un important parti communiste, recueillant bon an mal an de 20 à 25 % des suffrages du corps électoral, le gaullisme n'a pu l'éliminer. Certes, il en a réduit la représentation parlementaire, mais cela ne suffit pas **pour éliminer de la scène politique un parti de ce type et de cette importance.**

C'est là qu'intervient le rôle de Mitterrand. **Non pas comme adversaire mais comme complément du gaullisme.**

Car s'il n'est pas possible d'éliminer le P.C.F., il n'y a plus, à moins de renoncer au but visé, qu'une seule solution : **l'intégrer au système à l'égal des autres partis politiques.** En faire une des composantes dont la fusion doit aboutir à l'une des deux grandes formations politiques dont nous parlions plus haut.

C'est ce processus que Mitterrand, en mettant en avant et en insistant sur le mythe de l'unité de la gauche, en acceptant ouvertement les voix du P.C.F., a entamé. L'important surtout c'est qu'il l'ait proposé à la fois aux représentants de gauche de la bourgeoisie et au P.C.F., et que les deux l'aient accepté.

Le problème posé par le P.C.F. à la bourgeoisie pour sa « réintégration dans la vie politique française », pour parler comme « Le Monde », ce n'est pas en effet d'être révolutionnaire et de représenter les intérêts de la classe ouvrière.

Car, il y a longtemps que le P.C.F., en ce sens, n'est plus un parti ouvrier.

Non, **son problème ce sont ses liens avec la bureaucratie russe.** Le fait de défendre inconditionnellement la politique étrangère de celle-ci, qui est fort loin de coïncider toujours avec les intérêts de la bourgeoisie française. C'est cela qui le rendait « inassimilable ».

Deux facteurs tendent cependant de plus en plus **à changer cela.**

Tout **d'abord** le fait qu'il y **a une contradiction fondamentale** entre le fait d'être un parti parfaitement réformiste sur le plan intérieur sans en pouvoir cueillir les fruits légitimes ; c'est-à-dire participer au pouvoir à l'égal des partis social-démocrates classiques,, uniquement à cause du problème de la politique étrangère.

Ensuite parce que **l'éclatement actuel du mouvement stalinien** favorise les forces centrifuges et permet aux différents P.C. nationaux de prendre de plus en plus de champ à l'égard de l'U.R.S.S. Et dans ce domaine ce ne sont pas seulement les P.C. de Chine, d'Albanie ou de Roumanie qui montrent la voie au P.C.F. Mais aussi celui qui est le plus proche de lui par son contexte et sa situation : **le P.C. italien.**

Comme le P.C.F. il s'agit là d'un parti stalinien puissant par le nombre de ses adhérents mais surtout de ses électeurs. Comme lui, seuls ses liens avec l'U.R.S.S. l'empêchent de participer normalement au pouvoir bourgeois. Comme lui il est une cause d'instabilité dans la vie politique du pays.

Simplement plus hardi que notre P.C.F. il a commencé, la presse s'en est encore fait l'écho récemment, à poser **les jalons théoriques** de cette évolution inéluctable. C'est ainsi qu'il défend le **polycentrisme** dans le mouvement stalinien international, c'est-à-dire le droit pour chacun des P.C. nationaux de mener sa politique propre indépendamment de Moscou. C'est ainsi qu'il défend aussi **l'idée d'une « réunification du mouvement ouvrier »** ce qu'il faut traduire par la constitution, avec les sociaux-démocrates et la gauche, d'une sorte de parti travailliste.

L'évolution « théorique » de notre P.C.F. est beaucoup moins avancée. En faisant voter Mitterrand c'est pourtant, peut-être, un premier pas dans cette voie qu'il entreprend.

Car, en faisant voter pour un partisan avoué de l'Alliance Atlantique, du Marché commun et même d'une alliance plus étroite avec les U.S.A., en s'abstenant de faire **aucune critique de** ces choix en politiques étrangères, alors que les vœux de l'U.R.S.S., les récents commentaires officieux de Moscou après l'annonce de sa candidature l'ont encore prouvé, vont à De Gaulle, le P.C.F. donne des gages à la bourgeoisie. A savoir que la considération d'intérêts nationaux peut passer avant ceux de la bureaucratie russe.

Certes, la bourgeoisie leur demandera d'autres preuves avant de les admettre à part entière dans les rangs de son état.

Duverger, dans « Le Monde », leur prédisait même une longue saison en purgatoire . **« Dans cette conjoncture, le seul moyen de mettre fin à la division de la gauche serait que le parti communiste acceptât une stratégie plus ou moins analogue à celle du « soutien sans participation » pratiqué par les socialistes de 1905 à 1936. »**

En d'autres termes que les communistes donnent inconditionnellement le**s** voix de leur partis aux autres partis bourgeois de gauche, et peut-être alors la bourgeoisie les admettra-t-elle enfin, lorsqu'ils auront fait la preuve de leur sagesse, à siéger au gouvernement. C'est **une première occasion de faire la preuve** de leur bonne volonté que Mitterrand leur a donnée **avec** sa **candidature.** Reconnaissons qu'ils ne l'ont pas manquée.

Jacques MORAND

A TOULOUSE

une réunion publique aura lieu

LE JEUDI 20 NOVEMBRE, à 20 h. 30

au Grand Café Albert

15, place du Capitole

sur le thème

« LA CLASSE OUVRIERE ET LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES »

ECHOS DES ENTREPRISES

LES « échos » publiés dans cette rubrique sont extraits des bulletins « Voix Ouvrière » qui paraissent régulièrement dans un certain nombre de grandes entreprises de la région parisienne et des autres centres industriels importants.

En effet, le présent périodique représente l'élargissement de l'activité que des militants ouvriers mènent dans leurs entreprises au moyen de ces bulletins, depuis plusieurs années déjà en certains endroits.

La dégénérescence des partis dits ouvriers, la sclérose des appareils syndicaux se manifestent en premier lieu dans leurs tracts et leurs journaux d'entreprise ou d'atelier, tracts et journaux qui n'expriment plus depuis longtemps ni les préoccupations, ni les sentiments, ni les intérêts des travailleurs.

C'est pourquoi, fin 1956 — alors que sur les ordres d'un Premier ministre « socialiste » les avions français bombardaient Port-Saïd, alors qu'aux applaudissements du parti « communiste » français les tanks russes écrasaient l'insurrection hongroise, alors que le premier avec la complicité du second envoyait les jeunes travailleurs français se battre en Algérie — parurent les premiers bulletins « Voix Ouvrière », simples feuilles polycopiées recto verso, destinées à faire entendre dans les usines la voix des ouvriers révolutionnaires.

Depuis, le nombre de ces bulletins n'a cessé de croître. Leur présentation est toujours la même : au recto, un éditorial commun — pour l'essentiel celui ci-dessous —, au verso, des échos locaux se rapportant à chaque entreprise et commentant les faits majeurs de la vie de l'usine, dénonçant l'exploitation quotidienne et ses agents directs ou indirects, analysant et critiquant d'un point de vue révolutionnaire la tactique des centrales syndicales.

Ces bulletins paraissent tous les quinze jours, certains depuis plusieurs années, d'autres depuis quelques mois à peine, et tous ont rencontré, malgré l'opposition souvent violente des bureaucraties syndicales et politiques, un accueil favorable auprès des travailleurs qui peuvent ainsi connaître et vérifier les idées révolutionnaires sur les problèmes concrets qui se posent à eux journellement à l'atelier ou au bureau.

C'est pourquoi ces bulletins doivent se multiplier et paraître dans de nouveaux secteurs : partout où des prolétaires sont soumis à l'exploitation du capital. Expression d'une tendance révolutionnaire au sein du mouvement ouvrier, les bulletins « Voix Ouvrière » sont ouverts à tous les militants qui se réclament de la lutte des classes, à tous les travailleurs conscients.

EDITORIAL DES BULLETINS D'ENTREPRISE

PILE... JE GAGNE, FACE... TU PERDS

La campagne électorale commence à s'accélérer. De Gaulle donne de la voix et des ministres, et ses adversaires, plus ou moins symboliques, vont de réunion publique en conférence de presse.

De Gaulle va se faire plébisciter une fois de plus afin de pouvoir, comme par le passé, représenter les intérêts des capitalistes et des banquiers avec la caution du suffrage universel. Grâce à cette caution, il pourra prétendre que ce qu'il fait, il le fait au nom du plus grand nombre, puisqu'il y aura eu une majorité pour l'élire.

En face de lui, il y a des hommes tels Tixier-Vignancour ou Marcilhacy qui représentent la réaction, à peine voilée dans le cas du second, ouverte et provocante dans le cas du premier qui s'est fait un drapeau de son rôle d'avocat des hommes de l'O. A. S.

Il y a un homme dit du Centre, Lecanuet, et enfin, un homme dit de Gauche parce que le Parti Socialiste et Parti Communiste le soutiennent, François Mitterrand.

Aucun des adversaires de De Gaulle n'espère l'emporter. Pour chacun d'eux il s'agit seulement de compter les voix qui se porteront sur leur personne et le programme qu'ils présentent.

Pour les travailleurs, il n'est pas question de participer au plébiscite de De Gaulle. Voter pour sa personne, ce serait lécher la main qui nous opprime. Mais il faut bien comprendre que, de toute façon, De Gaulle, sera élu, probablement même dès le premier tour. C'est dans la logique du système. La Constitution a été construite pour cela et, s'il avait la moindre chance de ne pas être élu, De Gaulle ne s'en remettrait pas au jugement des électeurs.

Il n'est pas question pour les travailleurs de porter leurs voix sur Tixier-Vignancour ou Marcilhacy. De même pour Lecanuet. Ces gens-là sont les ennemis des travailleurs. Et s'il est question de voir des travailleurs voter pour François Mitterrand, c'est uniquememnt parce que le Parti Socialiste et surtout le Parti Communiste font campagne pour lui. Sinon, que sauraient les travailleurs, de Mitterrand ?

Qu'est-ce qui le distingue d'un Lecanuet dont il se dit d'ailleurs l'ami. Quelles différences politiques entre ces deux hommes ? Qui les connaît ?

En fait, le P.S. et le P.C.F. nous demandent, en nous engageant à voter Mitterrand, de voter pour un homme de la bourgeoisie, pour un représentant du patronat. Pour un homme comme Lecanuet.

Par ailleurs, en votant Mitterrand on accepte le résultat du suffrage, on accepte de considérer comme valable et comme l'expression de la démocratie, l'élection de De Gaulle. On accepte d'être lié moralement par le résultat du scrutin. Dans ce sens Mitterrand, comme les autres, soutient le régime de De Gaulle.

De plus, ce que Mitterrand veut faire, avec sa candidature, c'est obliger les partis « de gauche » à « s'unir » dans un grand parti bourgeois « de gauche », qui s'opposera démocratiquement au grand parti bourgeois de droite l'U.N.R., sur le modèle de l'Angleterre, avec le Parti conservateur et le Parti travailliste ou des Etats-Unis avec le Parti républicain et le Parti démocrate. Les électeurs ont le choix entre pile je gagne, et face tu perds. Quand ils sont mécontents de l'un, ils donnent la majorité à l'autre, sont servis pendant quatre ans de la même façon et ainsi de suite. La bourgeoisie est bien tranquille, la mécanique fonctionne.

Mais cela, c'est une idée de De Gaulle qu'il cherche à réaliser depuis 1958. Mitterrand contribue à la réaliser du côté de la gauche.

Et le Parti Communiste Français l'appuie de toutes ses forces car il souhaite que cela se fasse. Il sait bien que ce n'est qu'intégré à un tel parti qu'il inspirera suffisamment confiance à la bourgeoisie pour en espérer places et postes, comme au beau temps de 1945-1947.

Pour les travailleurs français, cela apporterait ce que le gouvernement du travailliste Wilson apporte aux travailleurs anglais : les coups que les conservateurs ne se sentaient pas de taille à leur porter.

La CGT continue à diviser la lutte de la classe ouvrière en "organisant" des grèves partielles, des "grandes semaines d'action" sans action...

A RHONE-POULENC

TOUS ENSEMBRE

Cette quinzaine, deux secteurs, importants ont participé aux grèves par secteurs que la C.G.T. organise depuis un mois.

Une partie du secteur organique les P.M.O., P.P.O. et les Accélérateurs) a fait une grève de 24 heures, le jeudi 4 novembre, alors que les travailleurs du corps d'Etat ont débrayé deux heures samedi dernier.

Le fait que ces mouvements ont été relativement bien suivis ne prouve pas du tout que les travailleurs approuvent les mouvements limités, atelier par atelier, secteur par secteur, mais cela prouve que nous sommes combatifs et déterminés à montrer notre mécontentement. Et, pour le montrer, nous sommes contraints d'accepter les seules actions que l'on nous propose.

Mais les discussions que nous avons eues entre grévistes le 4 novembre, par exemple, montrent que la majorité d'entre nous est persuadée que Rhône-Poulenc ne cédera que si nous employons notre arme la plus efficace : la grève de toute l'usine : Fabrications, corps d'Etat, labos, bureaux, ouvriers et mensuels.

Contrairement aux grèves partielles qui aboutissent à la démoralisation de certains d'entre nous, l'action généralisée de toute l'usine nous fera prendre conscience de notre force et permettra d'obtenir la réalisation de nos revendications.

A LA C.R.S.S.P.

POSER SERIEUSEMENT LES PROBLEMES

La semaine prochaine doit être une semaine d'action à la Sécurité Sociale, c'est du moins ce qu'on a pu lire dans le dernier numéro du bulletin de la C.G.T.

Tout d'abord, quelles sont les revendications avancées par les syndicats à cette occasion ?

— La prime du 20e anniversaire et l'augmentation générale des salaires.

— Les 42 h. 30.

— La classification.

Pour ce qui concerne l'augmentation des salaires, aucun chiffre précis, mais il s'agira encore une fois d'une augmentation en pourcentage, ce qui revient à demander les augmentations les plus fortes pour ceux qui gagnent déjà le plus, et, par conséquent, accroître encore les inégalités. En fait, c'est une augmentation au moins égale à 200 F par mois pour tout le monde qu'il faudrait réclamer ; c'est ce qui manque à la plupart d'entre nous pour mener une existence décente.

Quant à la diminution du temps de travail, les 42 h. 30 sont présentées comme une étape vers le retour progressif aux 40 heures. Mais les 40 heures n'ont-elles pas été obtenues en juin 1936, c'est-à-dire il y a près de trente ans ? Et aujourd'hui, nous en sommes réduits à demander le retour progressif trente ans en arrière ! A l'heure actuelle, compte tenu du progrès technique réalisé depuis 1936, la semaine de travail ne devrait pas dépasser trente heures, et les patrons feraient encore des bénéfices sur notre dos.

Par conséquent, les revendications de cette « semaine d'action » sont bien faibles par rapport à ce qu'elles devraient être, mais, le pire, c'est que l'action proposée est, elle, encore plus faible, même par rapport aux revendications syndicales.

Qu'y aura-t-il comme action ? Rien, sinon la signature de pétitions. S'il ne s'agissait pas de la défense de nos conditions de vie, nous aurions envie de rire. En effet, que comptent obtenir les syndicats de cette façon ? Pensent-ils vraiment que le gouvernement cèdera, serait-ce le peu qu'ils demandent avec des pétitions ?

Nous, en tout cas, nous ne le pensons pas, nous pensons au contraire qu'il s'agit d'engager une lutte sérieuse de l'ensemble des travailleurs pour :

— Une augmentation uniforme de 200 F par mois ;

— Et le retour *immédiat* aux 40 heures (première étape vers la semaine de trente heures).

D'ailleurs, puisque la C.G.T. voulait consulter le personnel (ça lui arrive si rarement) sur l'opportunité de la signature d'un accord avec la F.N.O.S.S., qu'elle en profite pour lui demander aussi son avis à ce sujet.

A LA SNCF

LES « LUTTES » DU 18 NOVEMBRE

La Tribune des Cheminots (C. G.T.) dans son numéro du 2 novembre, est pleine du 18 novembre. On nous y appelle : « pour le rassemblement national du 18 novembre, mobiliser toutes nos forces ! » (Page 1), « des actions unies se développent... elles préparent le succès du 18 novembre pour l'obtention des revendications » (Page 12). Mais nous avons, comme tous ceux qui lisent la Tribune, cherché en vain quelles sont ces revendications « unitaires », et quel est le mot d'ordre « unique » pour les faire aboutir. Il n'y en a pas.

Comme toujours on va faire signer des pétitions et présenter cela comme « une grande victoire contre le pouvoir personnel ».

Nous on veut bien, mais, une fois de plus, nous saurons à quoi nous en tenir sur ces victoires de papier, qui ne sont même pas des luttes et qui, nous le savons bien, ne servent à rien.

Et pourtant, nous n'avons toujours pas les 40 heures, nos salaires sont toujours aussi bas. Mais de cela bien sûr la C.G.T. ne s'occupe pas, surtout que... si Mitterrand passe... n'est-ce pas... tout sera résolu ! Alors, pourquoi s'en faire ?

Et si, comme tout le monde le sait, il ne passe pas, il sera toujours temps... de ne rien faire !

...tandis qu'à Donges les citerniers en grève restent isolés

CHEZ ANTAR

POUR LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS DES CITERNIERS... ET DES NOTRES

Après plusieurs jours de grève, les quelque 200 citerniers qui desservent Donges ont donc repris le travail. Et toutes les circonlocutions des communiqués syndicaux ne peuvent cacher le fait qu'aucune revendication n'a été satisfaite.

Et pourtant ces revendications n'avaient rien d'extraordinaire. Le progrès technique et notamment toute automatisation, devrait permettre une réduction du temps de travail. Les patrons s'en servent pour réduire leur personnel et bien souvent licencier. Dans le cas présent en tout cas, la suppression des chargeurs si elle permet à Antar de faire quelques bénéfices supplémentaires, se traduit par un surcroît de travail pour les chauffeurs.

Pourtant, dans notre régime capitaliste, il ne suffit pas d'avoir raison pour triompher. Pour convaincre les patrons de faire violence à leur porte-feuille, il nous faut être les plus forts. Et dans ce mouvement, les citerniers ne l'étaient pas parce qu'il y avait plus ou moins la possibilité de se ravitailler ailleurs. Parce que leur grève ne gênait que partiellement nos employeurs communs.

Car si nous avions menacé — simplement menacé mais avec la ferme intention de mettre la menace en pratique si le patron ne cédait pas — d'entrer en lutte à leurs côtés, il est probable qu'Antar aurait alors reconsidéré plus rapidement ses positions.

Au lieu d'essayer de masquer la défaite de nos camarades sous les phrases des communiqués, les syndicats feraient mieux de nous aider à organiser cette lutte commune qui s'avère chaque jour indispensable pour faire aboutir nos différentes revendications.

LE PATRONAT VEUT PROFITER DU CLIMAT CRÉÉ PAR LES LICENCIEMENTS ET LE CHOMAGE POUR IMPOSER SA LOI

MAIS LA PARTIE EST LOIN D'ÊTRE PERDUE POUR LES TRAVAILLEURS

CHEZ NEYRPIC

POURQUOI PAS ?

Le travail est rare à Beauvert-et-Croix Rouge et l'inquiétude grandit.

La Direction affiche un mépris total pour les travailleurs et leurs organisations syndicales. Nous sommes dans l'incertitude et l'ignorance.

Face à cette situation, que pouvons-nous faire ?

Il faut bien le reconnaître, les camarades sont plutôt démoralisés et la perspective d'une lutte à l'issue douteuse n'emballe personne. Personne n'a envie de recommencer les sept mois de luttes de 1963 car l'échec d'alors pèse encore sur nos épaules.

Alors, que faire ?

Baisser la tête et attendre les coups ? C'est la pire des politiques ; c'est celle des moutons et elle ne mène qu'à l'abattoir.

Prendre l'initiative ? Oui, mais de quoi et vers quoi ?

Honnêtement, pour faire céder la direction, il faudrait mener une lutte très dure et peut-être assez longue. Dans quelles conditions cette lutte aurait-elle une chance de succès ?

— D'abord si elle est le fait de TOUT LE GROUPE (Neyrpic Croix-Rouge, Beauvert et Sogreah où le travail ne manque pas ;

— Ensuite si nous nous adressons à toutes les entreprises métallurgiques de Grenoble pour nous rejoindre dans la lutte sur des objectifs communs.

— Enfin, si nous adressons aux travailleurs de tous le pays, par tracts, presse, délégations, lettre aux grandes centrales syndicales, aux partis de gauche, à Mitterrand lui-même (on verra bien pour qui il prendra parti).

Si nous sommes assez gonflés pour démarrer à Neyrpic, voici par exemple le type de lettre que nous pourrions rédiger à l'attention des autres travailleurs :

« Les travailleurs de Neyrpic, en grève totale depuis le... informent tous les travailleurs de leur mouvement et de ses objectifs.

— garantie de l'emploi,
— retour immédiat aux 40 heures,
— augmentation des salaires d'au moins 200 F par mois.

Ce sont des revendications qui sont aussi les vôtres et nous ne pouvons triompher qu'ensemble. Nous avons démarré la lutte. A vous de nous rejoindre.

Vous ne pouvez pas rester indifférents et vous contenter d'alimenter notre caisse de grève. Ou vous restez au travail et vous prenez indirectement le parti du patronat ou vous quittez les machines et vous venez avec nous.

La force des travailleurs, c'est qu'en luttant pour tous ils luttent aussi pour eux-mêmes.

Camarades, demandez à vos organisations syndicales de vous réunir et d'organiser la lutte d'ensemble que l'on nous promet depuis tant de mois.

A quelques semaines des élections présidentielles, notre lutte prendrait une importance extraordinaire et serait pour le gouvernement une menace telle qu'elle aurait des chances réelles d'aboutir.

Camarades, nous comptons sur vous ! »

Le Comité de grève du groupe Neyrpic

Ceci, bien sûr, n'est qu'un exemple. Utopie ? Esprit d'aventure ? Peut-être, mais si nous ne réagissons pas, l'aventure que nous promet le capital, c'est le chômage, la misère et le casse-pipe général.

Alors pourquoi pas ?...

(Extrait du n° 57 de la V. O. Neyrpic)

A LA THOMSON

LUTTER CONTRE LES LICENCIEMENTS

Licenciements à la Thomson : 180 à Nevers, 80 à Lesquin. La radio, les journaux en ont parlé. On a lié ces licenciements à caractère massif aux quatre licenciements intervenus à Gennevilliers.

Quatre licenciements, c'était pour essayer par la crainte du chômage de nous mettre au pas. Et que cette crainte soit fondée ou pas, que la charge de travail doive baisser réellement ou pas, cela ne change pas grand'chose à l'attitude que nous devons adopter :

Cela ne doit pas nous inciter à la docilité. Nous devons comprendre qu'il faut prendre les devants si nous ne voulons pas nous retrouver devant le fait accompli.

A Nevers, à Lesquin, Angers, Laval, et dans toutes les usines de province et de la région parisienne, nous devons lutter ensemble pour l'interdiction des licenciements, la répartition du travail entre tous, le retour immédiat à un horaire de 40 heures maximum avec un salaire garanti.

(Extrait du n° 174 de la V.O. Thomson-Houston.)

A LA C.A.F.

UNE REVENDICATION ANCIENNE ET TOUJOURS VALABLE

La C.F.D.T. a diffusé un tract mercredi dernier dans lequel elle s'inquiète de l'avenir de notre région et de ses habitants. Pour la redresser, elle préconise, entre autres, d' « implanter des entreprises et surtout des industries nouvelles importantes », de « développer et aménager les zones industrielles existantes et en créer de nouvelles ».

Pour y arriver, elle nous invite « à adhérer à la C.F.D.T., organisation syndicale jeune, moderne et dynamique ».

Soyons réalistes !

Si des entreprises ferment dans la région, si aucune entreprise nouvelle ne vient s'y implanter, c'est que les patrons n'y trouvent pas autant de profit qu'ailleurs. Et aucune « adhésion » ne pourra obliger quelque industriel que ce soit à venir investir ici. Mais, ce que nous pouvons obtenir, par contre, c'est que le travail qu'il y a soit partagé entre tous. Sur 1.000 ouvriers travaillant 48 h. par semaine, le retour immédiat aux 40 heures procure 200 emplois nouveaux. C'est une revendication ancienne, que notre syndicat, « jeune, moderne et dynamique », semble avoir complètement oubliée. Cela s'appelle : la diminution du temps de travail sans diminution de salaire.

Que la C.F.D.T. s'allie à la C.G.T. et F.O. et nous organise sur le plan national pour le retour immédiat aux 40 heures et on pourra régler le problème du chômage.

Qu'en pense la C.F.D.T. ?

(Extrait du n° 53 de la V.O. C.A.F.L.)

A LA C.A.F.L.

SUR LE PONT... ON N'Y A PAS DANSE !

Les ateliers Central et Mécanique ont été prévenus qu'ils chômeraient le vendredi 12 novembre sans possibilité de récupérer. Ce qui leur a fait une semaine de 38 heures payée en conséquence. Seuls les agents de maîtrise, ingénieurs, etc., payés au mois, étaient tenus de venir travailler.

Dans les autres chantiers, ceux qui voulaient faire le pont et venir récupérer le samedi suivant, ont eu la possibilité de le faire. Beaucoup ne s'en sont pas servi ayant peur qu'on ne les laisse pas récupérer au dernier moment.

La direction se sent forte. Elle licencie suivant son bon plaisir, fait travailler certains chantiers au ralenti, fait régner une atmosphère d'insécurité, de peur même.

Cette politique, elle ne pourra la mener que tant que nous n'aurons pas pris conscience de notre force. C'est une poignée d'individus qui fait régner la terreur sur plus de 3.500 personnes, or c'est de ces 3.500 personnes que dépend la production.

Si une puce commande un éléphant et si l'éléphant marche, c'est qu'il le veut bien.

(Extrait du n° 53 de la V.O. C.A.F.L.)

Quant aux représentants syndicaux de la CAFL ils discutent bien respectueusement avec la direction

LE COMITE D'ETABLISSEMENT ORGANISME DE COLLABORATION DE CLASSE

Pour ceux qui n'auraient pas le courage de lire les comptes rendus des réunions du comité d'établissement, nous reproduisons certains passages d'une réunion récente.

Les remarques intéressantes ne sont pas tellement celles des représentants de la direction ; eux, on les connaît, on sait qu'ils sont de l'autre bord. Les intérêts qu'ils défendent ne pourront jamais se concilier avec les nôtres.

Beaucoup plus instructives sont les remarques des représentants de nos syndicats. Comme on le verra, ils ont adopté le ton aimable, poli courtois, prévenant, qui convient à ce genre de réunion.

On se sent entre gens du monde, et du même monde.

Le problème à l'ordre du jour est : les licenciements. La discussion se déroule sur la difficulté du choix des licenciés.

M. Chaize, qui porte le titre de délégué du comité d'établissement, dit « que certaines erreurs de jugement ont dû être commises, les erreurs étant, hélas, dans la nature humaine. Il y a lieu de réviser certaines jugements surtout s'il apparaît que l'on ne s'est pas entouré de suffisamment de garanties et ce malgré la bonne volonté et le souci de l'humain de ceux à qui l'analyse des cas a été confiée ».

Ce qui sous-entend donc, que pour la bonne marche de l'entreprise certaines personnes puissent être renvoyées. Selon la doctrine chère à Adolf Hitler les inadaptés, physiques ou moraux, n'auraient pas le droit de vivre. Ce qu'il conteste, c'est juste le choix de la direction. Peut-être revendiquera-t-il un jour le droit aux syndicats de choisir eux-mêmes les nouveaux licenciés ?

A propos du climat de « psychose » qui règne actuellement dans les chantiers, M. Wilz, représentant patronal, « pense qu'il n'est pas souhaitable que le personnel vive dans une telle disposition d'esprit, mais il n'est pas souhaitable non plus qu'il vive dans une psychose de tranquillité absolue ».

M. May, délégué CFDT, critique cette idée. Oh, ce n'est pas qu'elle le révolte, non, il essaye de comprendre le point de vue de la direction « dans un climat de crainte excessive, les initiatives deviennent rares, même celles qui pourraient être bénéfiques à la compagnie ».

Et tout est à l'avenant. Il est inutile de poursuivre les citations ni de faire de longs commentaires sur la politique de collaboration que le Comité d'Etablissement, par sa nature même est obligé de mener. Les comptes rendus parlent d'eux-mêmes.

(Extrait du N° 53 de la V. O. - C.A.F.L.)

L'exploitation quotidienne plus de 40 heures à l' aussi les brimades des

les tracasserie

AU CREDIT LYONNAIS

PRENDRE LE TEMPS DE VIVRE

Nous n'étions pas d'accord lorsque la direction a réduit notre heure de repas à 3/4 d'heure, pour nous faire quitter à 18 heures, mais, bien entendu, elle ne nous a pas demandé notre avis. 3/4 d'heures le midi, c'est plus qu'insuffisant, surtout qu'il nous faut faire la queue 10 à 15 minutes avant de commencer à manger.

Mais si la direction a pu nous imposer, dans un premier temps, cet horaire, la partie n'est pas perdue et nos camarades des coupons nous ont montré la semaine dernière la voie à suivre.

C'est ainsi que 45 employés de ce service ont décidé — à l'unanimité — de prendre leur temps pour déjeuner.

Elles sont rentrées toutes ensemble 10 minutes après l'heure « légale » et c'est ensemble qu'elles sont allées signer la feuille de présence.

Devant leur unanimité, la direction n'a rien pu entreprendre contre elles.

Et ce que 45 d'entre nous ont fait, 1.200 pourraient le faire avec encore plus de force.

(Extrait du n° 2 de la V.O. Crédit Lyonnais Levallois)

CHEZ CITROEN

UN SALE QUART D'HEURE

Jusqu'à maintenant à l'administration Javel nous sortions le lundi soir à 18 h. au lieu de 17 h. 45 les autres jours. Or il a été décidé en haut lieu qu'à partir du lundi 15 novembre nous quitterions comme les autres jours, c'est-à-dire à 17 h. 45.

Tant mieux, ça sera toujours un quart d'heure de moins à rester à Citroën et pour ceux d'entre nous qui habitent loin, peut-être un peu moins de cohue dans le métro et le train, mais un peu seulement.

Seulement voilà, il était impossible que la direction Citroën nous fasse ce « cadeau » d'une main, sans qu'elle nous le reprenne de l'autre ; on n'a jamais rien vu de gratuit à la S.A. Citroën : en effet, pour compenser cette « perte » nous rattraperons ce quart d'heure sur l'heure du repas de midi.

Comme mesquinerie ça se pose là puisque ce n'est même pas parce que ses caisses en souffrent, mais par principe : ne rien céder contre rien.

29 ans après une loi qui garantit les 40 heures, des millions de travailleurs en France, des milliers à Citroën font 44 heures et même beaucoup plus.

Le patronat chicane pour un quart d'heure et ce n'est pourtant pas grand chose ; si vraiment nous voulons revenir aux 40 h., et même en dessous, car c'est possible, nous n'avons rien à attendre des patrons, il faudra, comme en 36, descendre dans la rue.

(Extrait du n° 205 de la V.O. Citroën.)

CHEZ U.C.L.A.F.

ALLER-RETOUR

Vous voulez un congé en hiver, mais il n'est rien de plus facile ! Tout est prévu, tout est simple, jugez plutôt :

Votre demande doit être faite au chef de service, qui la transmettra au chef de département, qui la transmettra au directeur, qui la transmettra au service du personnel, qui la transmettra à la direction administrative des usines ; elle reviendra ensuite au service du personnel, puis au directeur, puis au chef de département, puis au chef de service, puis elle vous reviendra pour information, puis, elle finira au service du personnel.

Espérons malgré tout que les quelques salariés d'Uclaf qui ont la chance de pouvoir prendre des vacances en hiver auront une réponse favorable... avant la fonte des neiges.

(Extrait du n° 80 de la V.O. U.C.L.A.F.)

A AIR-FRANCE ORLY-NORD

L'INTOXIQUE

Ainsi l'appellent un grand nombre de travailleurs de L.M.

Il s'agit en fait d'un de nos contremaîtres ayant bien compris la tâche que lui confiait la direction.

Dernièrement, il montrait encore aux yeux de tous qu'il était plus royaliste que le roi.

Il s'est fermement opposé à la promotion à l'échelle 7 d'un ancien de Vilgenis en expliquant que celui-ci « manquait d'allant ».

Or un des avantages des anciens de Vilgénis est qu'ils ont la possibilité de passer automatiquement à l'échelle 7 sans entrer dans le « quota » de la division. Et ceci à moins d'une faute très grave.

On pourrait demander au contremaître en question si c'est une faute grave que de « manquer d'allant ».

Ce chef a toujours servi les intérêts du patron. Et il n'est pas le seul dans ce cas ; lui et d'autres sont grassement payés pour faire leur boulot de garde-chiourme.

Mais ce qui est grave, c'est qu'il bénéficie de l'appui du bureau de la C.G.T. où il est syndiqué.

Les travailleurs de L.M. qui se sont trouvés aux prises avec ce contremaître n'ont jamais pu trouver l'appui du syndicat, en dehors de quelques militants, qui d'ailleurs ont été désavoués par la C.G.T.

Si bon gré mal gré les travailleurs supportent encore de tels

Travailler toujour dans des vapeurs

Pour les patron travailleurs con

CHEZ RHONE-POULENC

SECURITE... SECURITE... SECURITE...

Il y a quinze jours, à la minérale, un joint à la base d'un appareil contenant de l'amidure de sodium a lâché et l'amidure s'est répandu dans l'atelier où il a brûlé pendant plus de deux heures. Un énorme nuage de fumée s'élevait du bâtiment et, poussé par le vent, allait s'offrir en digestif au personnel travaillant côté antibiotiques.

Le plus sinistre, c'est que chacun s'accorde à reconnaître que si le joint avait lâché une heure ou deux plus tôt... (à ce stade de l'explication, on lève les bras au ciel en signe d'impuissance) l'accident aurait été très très grave.

Ainsi donc, la vie de plusieurs ouvriers tient à un joint ; et dans l'usine ,un peu partout, nous nous sommes habitués à travailler en acceptant ce genre de risque. Mais, contrairement à ce que pensent beaucoup, ce genre d'accident n'est pas inévitable et il suffirait de vérifier complètement les appareils avant chaque opération, quitte même à les démonter pour changer tous les joints. Mais ça, « ça coûte trop cher » comme disent les chefs et ça ne se fait jamais. Il faudra pourtant bien arriver à faire comprendre à la direction que notre vie passe avant ses bénéfices. Par exemple, en refusant de travailler avec des appareils du temps de Lavoisier.

(Extrait du n° 63 de la V. O. Rhône-Poulenc)

CHEZ OLIER

SAVOIR SE TAIRE

Encore un accident, aux jantes cette fois ! Dans cette vieille baraque où on économise sur tout, où le matériel trop vieux est généralement défectueux, une fois de plus un de nos camarades a été la victime de la maison : pied abîmé par la chute d'une jante. La réac-

ce n'est pas seulement atelier, au bureau... c'est chefs, les repas - express, du règlement

individus, il n'en sera pas tou jours ainsi. A ce moment-là, ils ne supporteront pas non plus ceux qui les soutiennent actuellement.

A LA C.A.F.

LE VRAI COUPABLE

Une guichetière des guichets « salariés » s'est trompée de 300 F en payant les prestations d'une allocataire : la bonne somme étant bien portée sur le bordereau, mais l'erreur étant dans le nombre de billets donnés à l'intéressée.

Résultat : si cette guichetière ne retrouve pas l'allocataire en question, et il est peu probable qu'elle la retrouve, elle devra rembourser ces 300 F sur sa paie.

Nous savons tous dans quelles conditions doivent travailler les guichetières : les longues queues devant les guichets, le brouhaha constant, l'énervement qui en résulte rend impossible les paiements en bonne condition, au point que les allocataires eux-mêmes s'en plaignent. Mais il est bien sûr hors de question que la direction prévoie le nombre de guichetières qu'il faut.

Vu ces conditions de travail, non seulement l'erreur est possible, il est même étonnant qu'elle n'arrive pas plus souvent. Mais le fautif c'est la direction. C'est à elle d'en supporter les conséquences.

(Extrait du n° 94 de la V.O. C.A.F.)

A LA S.N.C.F.

LE PETIT CAPORAL

A défaut de ne pouvoir se distinguer autrement, le C. G. bagages de Paris-Nord vient de lancer dans une note de service une de ses distractions préférées, une campagne de prévention des avaries pendant le mois de novembre.

A son talent habituel en matière de note de service vient s'ajouter une remarquable originalité de style :

« Tous les agents... »
« Tous les agents... »
« Tous les agents... »

et, dans la conclusion : « Je pense que chacun, quel que soit son grade, aura pris conscience du rôle important qu'il peut avoir... »

Ne vous semble-t-il pas entendre un Napoléon s'adresser à ses grognards la veille d'une grande bataille ou un personnage célèbre de notre Ve s'adresser aux Français ?

Bien sûr, nous sommes conscients de la grandeur et des intérêts de la S. N. C. F., qui sont la cause de notre misère. Mais ce dont nous sommes aussi conscients, c'est que nos intérêts, qui sont diamétralement opposés, passent avant ceux de la S. N. C. F., quoi qu'en disent les fidèles valets de la Cie et du Capital.

(Extrait du n 143 a de la V. O. Cheminots)

plus vite, avec un matériel vétuste, malsaines.

ıs la santé ou même la vie des apte bien moins que ses profits

tion du patron vaut la peine d'être citée. Evidemment, pour lui, c'est la faute de notre camarade : il aurait dû porter des chaussures de sécurité, il a été négligent, il n'aura qu'à faire attention la prochaine fois. Une sèche leçon de morale et le principal responsable retire son épingle du jeu.

Il a oublié évidemment que ses chaussures de sécurité « mises à notre disposition à des conditions très avantageuses » valaient 26 F... (16 F chez Bergougnan, gratuites chez Michelin). Il est vrai qu'il nous fait cadeau des 2 F de T.V.A...

Il a oublié que c'était pour sa production, ses bénéfices à lui, que notre camarade s'était fait esquinter pendant que lui était bien à l'abri de tout risque. Il a oublié que dans certaines circonstances un minimum de décence oblige à se taire !

(Extrait du n° 19 de la V.O. Olier.)

AUX CHANTIERS DE L'ATANTIQUE

ON EMBAUCHE UN PONTONNIER

L'absence de pontonnier à la nef extrême des petits tours (mécanique 2) pourrait bien avoir avant peu de graves conséquences. En effet, les tourneurs sont obligés, simultanément, de manœuvrer le pont et d'amener leurs pièces (souvent volumineuses) dans les mors ou entre pointes, ceci malgré les risques d'accident dus à leur balancement (pas de freins aux commandes des ponts). Devant de tels faits, on peut s'étonner de l'apathie d'un responsable syndical, prévenu par les compagnons, et des services de sécurité des chantiers.

La direction attend toujours un accident pour intervenir (comme c'est pour les tours verticaux où un compagnon a eu le pied fracturé par suite de la défaillance d'une presse !).

Quand elle exige des tests d'aptitude aux pontonniers, pourquoi ne les fait-elle pas passer aux tourneurs de mécanique ?

ON RECIDIVE

La soudure sur tôles peintes provoquant des vapeurs toxiques, les charpentiers des bords ont toujours refusé ce travail (comme leurs camarades des autres chantiers navals français). Mais la direction, estimant le procédé plus rentable, recherche par tous les moyens à le leur faire accepter. Elle avait ainsi élaboré un système primitif à air comprimé adaptable sur les caisses de protection, à l'entretien. Dernièrement, les services du laboratoire de soudure envoyaient (un samedi chômé) deux compagnons à bord faire des essais.

Nous devons faire face aux manœuvres d'un patronat prêt à sacrifier notre santé au profit de bénéfices plus énormes. Il en va de notre vie.

CHEZ DESFOSSES

SECURITE : SOBRIETE (dans le travail)

Au service des transports certains chauffeurs de la SA.M.D.S. roulent entre 14 et 16 heures par jour. Ce qui est parfaitement illégal et scandaleux. D'autres acceptent de rouler sans ripeurs pour pouvoir effectuer de la sorte des heures supplémentaires.

Non seulement ces camarades compromettent gravement leur santé mais obligent les ripeurs à rouler dans des conditions de sécurité plus que douteuses et qui peuvent aller jusqu'à mettre leur vie en danger.

Ce n'est pas parce que les chauffeurs appartiennent à une entreprise extérieure que nous devons nous désintéresser de ces problèmes. Car ce qui se passe dans ce secteur nous intéresse tous parce que les ripeurs appartiennent au personnel de Desfosses d'une part et surtout parce que nous ne pouvons accepter de telles conditions de travail qui constituent un précédent qui n'a que trop duré.

Qu'attendent les délégués et le syndicat pour intervenir sur un tel problème ?

(Extrait du n° 125 de la V.O. Desfossés.)

LE P. C. F. RÉPOND AU DÉSAROI DE SES MILITANTS ET DES TRAVAILLEURS QUI NE COMPRENNENT PAS SON SOUTIEN A MITTERRAND PAR LES CALOMNIES DONT IL EST FAMILIER

CHEZ NEYRPIC

BONNET D'ANE

Dans un tract intitulé « Groupes pro-chinois » et « Voix Ouvrière = blanc bonnet et bonnet blanc », la section Neyrpic du P.C.F. nous prépare un curieux ragoût. Tout y est, le préfet de Trifouilly-les-Oies, les Chinois, Frey et les éternels-fonds-secrets-qui-expliquent-tout.

Décidément, les militants du P.C.F. lisent trop les bandes dessinées et vont trop souvent voir des films de Barbouzes. Tout cela est encore plus imbécile que risible. Car, à moins d'avoir de la marmelade dans le crâne en guise de cervelle, personne ne peut ajouter foi à semblables inepties. Pas même les militants du P.C.F. eux-mêmes qui, — nous l'espérons pour eux — savent ce que c'est que d'avoir des idées, de se battre pour elles et de se dévouer pour leur triomphe.

Pas besoin d'inventer des fonds secrets pour expliquer l'existence des petits groupes révolutionnaires. L'explication, elle est à rechercher dans le P.C.F. lui-même, dans sa dégénérescence, son manque de démocratie, l'absence de toute discussion réelle, sa ligne politique fausse, traître le plus souvent aux véritables intérêts de la classe ouvrière.

« Voix Ouvrière » n'existerait pas en tant que groupe indépendant s'il y avait place au sein du P.C.F. pour des fractions libres et organisées (comme elles ont existé en U.R.S.S. jusqu'en 1921 pendant les années terribles de la répression tsariste et pendant la révolution) si elle avait quelque chance de voir ses points de vue librement et loyalement débattus.

C'est le stalinisme qui a tué la démocratie ouvrière et ôté au P.C.F. tout ce qu'il avait de communiste à part l'étiquette. C'est lui qui a semé la confusion, la division dans la classe ouvrière. C'est lui qui a fait de l'assassinat, de la calomnie et du matraquage le moyen d'éliminer les oppositions AU SEIN DE LA CLASSE OUVRIERE.

C'est pourquoi nous, Communistes révolutionnaires de la « Voix Ouvrière » nous existons et nous ne nous laisserons pas éliminer.

(Extrait du n° 57 de la V.O. Neyrpic)

CHEZ OLIER

EN ATTENDANT LE CALOMNIATEUR

La section Maurice Thorez du parti communiste a fait distribuer, sous le titre les « Démolisseurs », deux pages de calomnies les plus grossières.

Pourquoi ce déchaînement soudain d'un parti dont on ne voit presque jamais les tracts ? L'auteur nous l'explique, il s'agit de défendre la candidature Mitterrand.

C'est là que le bât le blesse. En effet, une grande partie de l'opinion ouvrière refuse de se reconnaître dans ce candidat, ancien patron de combat du ministère des Anciens Combattants, ancien « Algérie Française », et promu candidat des travailleurs par la grâce des manigences électorales des bureaucrates du P.C.F.

Pour couvrir les protestations des militants honnêtes, ils apposent la calomnie, c'est tellement plus facile que de répondre, et ils couvrent leurs trahisons de mensonges si éhontés qu'il ne s'est pas trouvé un seul ouvrier communiste de l'usine pour diffuser leur tract.

Au reste nous défions le rédacteur de ce texte de venir apporter la moindre preuve de ce qu'il avance contre la V.O.

Nos diffuseurs l'attendent, prêts à en discuter devant tous les travailleurs. Mais nous savons que ce sera une longue attente.

(Extrait du n° 19 de la V.O. Olier.)

CHEZ HISPANO-SUIZA

LE VENIN

Apparemment, le P.C.F. ne semble pas dormir sur ses deux oreilles. Les critiques qu'il rencontre au sujet de son soutien à la candidature de Mitterrand le rendent chatouilleux. Dans son tract du 2 novembre intitulé : « D'où vient l'argent des révolutionnaires du « Café du Commerce ». Le P.C.F. ne fait que continuer sa campagne de calomnies et d'insultes, entreprise contre tous ceux qui ne partagent pas son point de vue.

Nous ne connaissons pas le sous-préfet du Val-d'Oise attaqué dans le tract, comme étant « le principal initiateur et animateur du prétendu groupe révolté d'Argenteuil-Bezons », mais nous connaissons les militants de « Révoltes » qui, en passant, ne sont pas prochinois et qui n'ont certes pas de leçons d'honnêteté et d'intégrité à recevoir des dirigeants du P.C.F.

Les calomnies du P.C.F. n'insultent que lui-même et ne font, en l'occurrence, que mettre au grand jour l'absence d'arguments qui le caractérise.

(Extrait du n° 36 de la V.O. Hispano-Suiza.)

- AU PILORI -

CHEZ U.C.L.A.F.

DE QUOI ILS SE MELENT !

Une nouvelle note de service, ayant pour objet les collectes, vient d'être affichée dans la plupart des secteurs de l'usine. Ce n'est certes pas la première qui paraît à ce sujet, mais celle-ci est particulièrement réussie !

En effet, il appartient maintenant au chef de service de fixer la somme maxima que chacun des participants pourra donner... Dans certains secteurs les sommes seraient différentes selon que le cadeau est destiné à un ouvrier ou à un cadre !

Mais ce n'est pas tout ; la direction nous demande des comptes : le responsable de la collecte doit dresser la liste des gens sollicités et des sommes qu'ils ont versées ; il doit présenter cette liste au chef de service, au service social dans certains cas.

Nous savions déjà que ces dames du service social, pour « aider » certaines ouvrières à boucler leur mois, géraient elles-mêmes les ressources des intéressées et discutaient de l'opportunité de tel ou tel achat !

Maintenant, il faudrait peut-être aussi avoir recours à ces dames patronnesses pour savoir si tel ouvrier « mérite bien un cadeau et quelle doit en être la valeur » ?

Quant à nous, nous savons exactement ce que nous devons faire avec notre argent ; et si la direction, par l'intermédiaire de son service social, directement vient mettre son nez dans nos affaires ; rien ne nous force à lui dire la vérité : le patron nous rend-il des comptes pour toutes les festivités qu'il offre, dans l'usine, par souci de prestige ou de publicité ?

(Extrait du n° 80 de la V.O. U.C.L.A.F.)

A LA REGIE RENAULT (Dépt 37)

UN PATRON DE COMBAT

L'un des arguments habituellement employés par les laudateurs des Comités d'entreprise est que c'est une école de gestion. La façon dont le personnel est honteusement exploité doit nous faire réfléchir à ce que serait la République populaire de France gérée par ces gens. La paie du 7 tombant un dimanche les serveuses ont touché la leur qué le 8 alors que la R.N.U.R. nous payait le 5.

L'horaire de travail de la cantine étant de 7 h. 30, le temps de repas est de 1 h. 1/4. De cette façon pas de prime d'équipe. L'un des arguments pour s'opposer à une augmentation de salaires est que le pourboire doit combler cette lacune. Quand on sait que cette coutume fut toujours combattue par les syndicalistes...

Les fameuses 10 minutes obtenues grâce à nos luttes ne sont pas accordées à tout le personnel. Seules y ont droit les employées ne touchant pas de pourboire.

La pratique des heures supplémentaires règne aux cantines. Pour obtenir la faveur d'en faire, d'aller à Monnecy ou à diverses petites fêtes nécessitant le service, il est préférable d'être bien vu.

On se demande, devant ces pratiques dignes du meilleur patron de combat, quel avantage peut-il y avoir à gérer les restaurants. Puisque, paraît-il, ils ne sont pas rentables ?

En tout cas apparaît le caractère notoirement anti-démocratique de cette gestion. Il existe des représentants du personnel des employés du C.E. Voilà de quoi remplir le cahier de revendications.

La lutte des employées des cantines aura la sympathie et le soutien actif des travailleurs de la R.N.U.R., leurs frères en exploitation.

(Extrait du n° 211 de la V.O. R.N.U.R. Dépt 37.)

NOUS ne pouvons étant donné la présentation par rubrique et le manque de place, citer toutes les « Voix Ouvrière » ni, à plus forte raison, publier toutes les informations qu'elles contiennent.

Mais nous nous tenons à la disposition de ceux de nos lecteurs qui désireraient recevoir l'un de ces bulletins ronéotés pour leur en faire un service régulier (2 francs par an en timbre ou à notre C.C.P. Paris 9424-78, pour frais d'expédition).

En voici la liste :

AERONAUTIQUE :
SNECMA Kellermann. — Paris XIIIe.
HISPANO-SUIZA. — Bois-Colombes (Seine).

AUTOMOBILES :
BERLIET. — Lyon-Vénissieux.
CHAUSSON. — Gennevilliers (Seine).
CITROEN. — Usines Levallois et quai de Javel.
PANHARD. — Paris.
GENEVE. — Ivry (Seine).
PEUGEOT. — Sochaux.
RENAULT. — Billancourt, 5 bulletins correspondant à différentes sections de l'usine
R.N.U.R. — Général.
R.N.U.R. — Bâtiment C.
R.N.U.R. — Bureaux.
R.N.U.R. — Département 37.
R.N.U.R. — U 5.

METALLURGIE :
Aciéries et Forges de la Loire C.A.P.L., Saint-Chamond.
J.-J. CARNAUD. — Lyon.
CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE. — Saint-Nazaire.
Montres LIP. — Besançon.
OLIER. — Clermont-Ferrand.
NEYRPIC. — Grenoble.
WESTINGHOUSE. —

ELECTRICITE ELECTRONIQUE :
BOURGOGNE ELECTRONIQUE. — Dijon.
CABLES DE LYON. — Lyon.
C.I.T. — Paris 15e.
Cie des COMPTEURS de Montrouge (Seine).
C.S.F. — Levallois (Seine).
THOMSON. — Gennevilliers (Seine).

CHIMIE ET CAOUTCHOUC :
RHONE-POULENC. — Vitry (Seine).
ROUSSEL - UCLAF. — Romainville (Seine).
Raffinerie ANTAR. — Donges (Loire-Atlantique).
MICHELIN. — Clermont-Ferrand.

SERVICES ET DIVERS :
AIR-FRANCE. — Ateliers Orly-Nord (Seine).
AIR-FRANCE. — Blanqui, Paris-13e.
ASSURANCES GENERALES — Siège Paris.
CAISSE CENTRALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES. — Rue Viala, Paris 15e.
CHEMINOTS. — Générale.
Imprimerie DESFOSSES. — Issy-les-Moulineaux.
CREDIT LYONNAIS. — Siège central Paris.
QUAIS et DOCKS. — Marseille.
CAISSE REGIONALE DE SECURITE SOCIALE PARISIENNE. — Rue de Flandre, Paris.
NOUVELLES MESSAGERIES DE LA PRESSE PARISIENNE — Paris

Les leçons d'un mois de grève à la SNFA d'Ivry

LA S.N.F.A. est une entreprise d'Ivry qui emploie environ 250 personnes, ouvriers et employés, et qui fabrique des roulements à bille pour l'aéronautique.

Le 13 octobre, une heure de grève était décidée pour appuyer le dépôt d'un cahier de revendications pour les travailleurs horaires. A midi une discussion éclate entre deux femmes. L'une d'elle se retrouve licenciée sur la simple parole d'un chef. Le lendemain, 14 octobre, nouveau débrayage pour protester contre la sanction prise la veille.

Pendant le débrayage le directeur fait irruption et, au hasard, désigne 10 personnes parmi les grévistes qui seront licenciées à leur tour (parmi eux se trouvaient 3 délégués). La continuation de la grève est alors décidée par les 90 grévistes (sur 120 productifs environ) pour obtenir la réintégration des 11 licenciés.

Le lundi suivant intervient la conciliation de l'inspection du travail qui refuse de reconnaître le licenciement des 3 délégués. La direction aurait même accepté de réintégrer les 8 autres licenciés. Mais, à midi, quand tous se présentent à la porte il n'est question que de reprendre les 3 délégués... la grève continue donc. La police occupe les lieux pour que les grévistes ne puissent entrer. La grève va durer jusqu'au 9 novembre, soit exactement 4 semaines.

Pendant toute la grève, la direction s'est sentie forte. D'abord parce que les autres employés (environ 130) n'ont pas bougé : ils ne se sont pas sentis concernés. En effet, au départ les ouvriers avaient fait une heure de grève car ils réclamaient une augmentation de 5 centimes pour tous et que la direction avait accordé des augmentations à la tête du client, mais les employés, eux, étaient exclus de la revendication, ils se sont exclus de la grève qui a suivi.

D'autre part, des collectes ont été organisées dans certaines entreprises, à Ivry en particulier, mais sans aucune explication, sans faire appel à une solidarité effective, autre que financière, une solidarité de lutte. GENEVE à Ivry et SNECMA boulevard Kellermann, par exemple, où des tracts ont été distribués demandant aux ouvriers de donner une aide financière aux travailleurs de la SNFA « en lutte pour leurs revendications »... « pour la défense des libertés syndicales »... Alors là non plus, les ouvriers qui ont mis la main à la poche ne se sont pas sentis autrement concernés.

Un meeting de solidarité a bien été organisé à Ivry, le jeudi 4 novembre (3 semaines après le début de la grève), mais à nouveau la solidarité est restée platonique.

Alors au bout de 4 semaines, les grévistes ont repris le travail. Mercredi 10 novembre ils sont rentrés, sans avoir rien obtenu. Et la direction a décidé de profiter de la situation pour briser toute velléité de lutte dans l'entreprise :

— les 3 délégués ont eu une mise à pied de 3 jours, pour être entrés au contrôle sans autorisation,

— 12 ouvriers ont été licenciés le mercredi soir sous des prétextes divers : suppression de postes, travail mal fait, etc.

— le vendredi soir, à nouveau 1 licenciement et on fait pression sur les 3 délégués pour qu'ils démissionnent, sinon on laisse entendre que les licenciements reprendront.

La direction peut même licencier la moitié de son personnel, elle s'en moque, elle a pour la soutenir d'autres patrons qui exécutent à sa place les commandes urgentes, les clients qui acceptent des délais pour la livraison, elle n'est pas seule, elle se croit forte, elle en profite.

Mais les ouvriers qui ont tenu pendant 4 semaines, isolés, sans aide, (car on ne peut pas dire que le Comité local regroupant toutes les personnalités locales, y compris des prêtres, ait été une aide efficace, ne risquent-ils pas d'en conclure que la lutte n'est pas possible, qu'on ne peut rien faire ?

Le P.C.F. dans « Le Travailleur » (hebdomadaire d'information du canton Ivry, Vitry, Choisy, Orly, Thiais) tire la conclusion que... c'est le pouvoir personnel de De Gaulle qui a permis au patron de la S.N.F.A. d'en prendre autant à son aise avec la liberté de grève : « De même de Gaulle viole les libertés démocratiques. La S.N.F.A. veut briser l'organisation syndicale ». Et il invite les travailleurs à voter pour Mitterrand. A qui veut-on faire croire que Mitterrand résoudra les conflits de salaire à l'avantage des travailleurs ? On pourrait en rire s'il ne s'agissait pas d'une lutte de 4 semaines qui n'a servi à rien et de quelques dizaines d'ouvriers renvoyés.

Pour nous, travailleurs, il s'agit de tirer les leçons de cet échec afin de le transformer en une expérience à ne pas rééditer.

Cette lutte qu'ont menée nos camarades de la S.N.F.A. est du même type que tous les débrayages partiels que nous dénonçons si souvent : on fait grève une heure sur un objectif qui ne mobilise que peu de monde, il y a des sanctions, on débraye contre les sanctions... et on n'obtient rien. Nos camarades ont été particulièrement combatifs, ils ont « tenu », mais que pouvaient-ils ? Rien, en restant isolés. Et qu'on ne vienne pas nous dire l'éternel « les autres ne suivent pas, ils ne sont pas chauds ». On ne leur a même pas posé la question. On n'a même pas défini des revendications susceptibles de mobiliser les bureaux avec les ateliers et encore moins de mobiliser les autres entreprises. On a volontairement laissé la grève pourrir. Mais les jeux ne sont pas faits. Il faudra bien qu'un jour les organisations qui nous « organisent » si peu rendent des comptes. C'est à nous de leur en demander et de nous organiser vraiment sans elles, et même contre elles s'il le faut, car sans cela nous recommencerons éternellement à essuyer les mêmes échecs.

D. T.

UNE ENTREPRISE PARMI TANT D'AUTRES

Dans le "Chicago vendéen"

Nous publions ici quelques extrats d'une longue lettre que nous a fait parvenir un lecteur de l'Ouest de la France. Il nous a paru intéressant de faire connaître un témoignage sur les conditions de vie particulièrement pénibles des travailleurs d'une petite ville de l'Ouest où le peu d'industrialisation de cette région, la main-d'œuvre abondante et à bon marché et l'inexistence des syndicats laissent les mains libres au patronat.

LES Ets Fleury et Michon à Pouzauges (Vendée) (conserves de charcuterie) emploient environ 1.000 ouvriers, autant de femmes que d'hommes et surtout des moins de 20 ans. Il n'y a pas d'apprentissage et tous ces travailleurs sont pratiquement des manœuvres spécialisés. C'est le Chicago Vendéen, comme se plaît à le souligner son directeur général M. Chartier (mais pas un salaire américain pour les travailleurs en tout cas).

La main-d'œuvre féminine est particulièrement appréciée du patron tant pour son rendement élevé que pour la modicité de son salaire. (Horaire de 50 heures par semaine).

Les jeunes de 14 à 20 ans sont nombreux, leur formation ne dure que quelques jours et leur paie est encore plus faible que celle des femmes. En entrant un jeune de 15 ans perçoit un salaire brut de 390 F par mois pour 50 heures par semaine. Pour les travailleurs adultes le salaire horaire est d'environ 2,60 à 2,80 F c'est-à-dire qu'un chef de famille touche des mois de l'ordre de 450 à 500 F.

Le syndicat est pratiquement inexistant d'où la facilité pour le patron de faire ce que bon lui semble. L'emploi n'est jamais assuré et pour une bagatelle (arriver en retard, altercations avec le chef de service, congés maladie trop nombreux...) le travailleur est licencié. Un de parti, il y en a cent qui attendent dans la rue à l'embauche comme se plaît à le dire le patron.

Le rendement imposé est dur, très dur. Rien n'est prévu pour le ramassage du personnel, si ce n'est celui des ouvriers de la ville proche distante de 3 km de l'usine. Mais beaucoup habitent à plusieurs kilomètres de l'usine et doivent se débrouiller par leurs propres moyens. Des pères et des mères de famille font jusqu'à 10 ou 15 km par jour en mobylette par tous les temps.

Quant aux horaires de travail, ils sont de 10 ou 11 heures et même plus quand les commandes affluent (même pour les jeunes et les femmes) et de 9 heures habituellement tous les jours.

Le travail est sale et en permanence une odeur nauséabonde flotte sur l'usine à tel point que souvent des femmes se trouvent mal.

M. Chartier, qui paie son personnel en moyenne de 390 F à 600 F par mois est un homme sensible, gentil et généreux. Au mois de janvier, en plus du mois double, il organise une petite fête avec distribution gratuite de jouets et de cadeaux pour les enfants, du vin pour les hommes, du café et des gâteaux pour les dames. A cette occasion M. Chartier fait une apparition de quelques instants : il embrasse les enfants, discute avec les parents, bref joue le rôle d'un « être humain ». Mais aussitôt la fête finie le rythme infernal de la production recommencera avec son lot d'accidents, de brimades, d'humiliations.

Ce même M. Chartier briguait cette année le poste de conseiller général de la ville de Pouzauges. Mais c'est une veste qui lui a offerte la population ouvrière de la ville.

VIVRE OU SURVIVRE ?

Le droit à la maladie

SI dans le monde, l'espérance de vie a régulièrement augmenté : un Français par exemple en 1788 avait 30 ans d'espérance de vie à la naissance, 40 ans en 1870 et 70 ans en 1962, la cause en est surtout due à l'élimination des grandes épidémies et aux progrès de l'hygiène qui ont considérablement réduit la mortalité infantile.

En revanche si les maladies infectieuses tendent à disparaître, la maladie, elle, ne disparaît pas, elle ne fait que changer d'apparence. En effet, les conditions actuelles de vie et de travail sont des sources de nouvelles maladies et en aggravent d'autres plus anciennes.

Tout d'abord les accidents du travail et les maladies professionnelles augmentent sans cesse en dépit des textes de loi adoptés.

En outre, on peut constater que le nombre des décès dus aux accidents du travail s'élève.

Si les apologistes du régime rejettent la responsabilité des accidents du travail dont le nombre va en grandissant sans cesse sur un facteur humain mystérieux ou sur la technique en soi, il est évident que les véritables causes de cette augmentation sont les lois mêmes de l'accumulation capitaliste, la recherche de la rentabilité et du profit maximum qui conduisent à sacrifier les règles les plus élémentaires de sécurité et qui forcent beaucoup de travailleurs, pour remplir les cadences, à risquer leur vie.

Si l'on considère non plus les accidents du travail mais les maladies, on se rend compte qu'elles ne frappent pas indifféremment suivant les classes. Ce sont surtout les couches les moins aisées de la population, c'est-à-dire les travailleurs, parmi lesquels le pourcentage des maladies est le plus élevé.

La durée de la vie varie selon la classe sociale.

Voici d'après l'INSEE pour l'année 1955, l'espérance de vie des hommes, d'après le milieu socio-professionnel (1) :

Manœuvres : 60-62 ans.

Mineurs : 58-61 ans.

Ouvriers : 63-65 ans.

Commerçants : 65-67 ans.

Employés : 68-70 ans.

Professions libérales : 72-74 ans.

Cela peut s'expliquer aisément quand on voit que le problème des soins et des produits nécessaires dépend étroitement des ressources des ménages et que pour les travailleurs il est difficile en dépit du système d'assurances sociales de pouvoir faire face aux exigences financières et de temps qu'exigent des soins, surtout les soins préventifs.

Alfred Sauvy, un économiste, qui n'est pas un marxiste reconnaît d'ailleurs :

« Ainsi nous devons conclure que les inégalités actuellement constatées devant la mort sont essentiellement d'origine économique et sociale. Si les hommes d'un certain groupe meurent plus vite que les autres, c'est parce qu'ils sont moins bien nourris, chauffés ou moins bien soignés en cas de maladie. »

Cela nous montre l'ampleur du problème, si même un service de santé gratuit, qui serait un minimum parfaitement accessible, puisqu'il est déjà réalisé en Angleterre, était mis en place, les causes fondamentales de l'inégalité devant la maladie et la mort ne disparaîtraient pas.

En effet, le problème est lié à celui de la vie à l'usine où par suite des exigences de la production capitaliste, du développement des cadences, le seuil de résistance à la maladie tend à s'abaisser, où l'introduction de l'automatisation sans diminution du temps de travail multiplie la fatigue nerveuse.

La seule solution véritable dans l'immédiat serait dans une certaine mesure, l'augmentation des salaires, permettant un niveau de vie plus élevé et surtout la diminution du temps de travail. Les progrès techniques permettraient de ramener la semaine de travail à 35 heures ou même 30 heures. Il faudrait mettre fin à cette vie partagée entre les 45 heures minimum et souvent de combien dépassées, les 2 h de trajet aller et retour et la nécessité de prendre les repas à une allure record, pour recommencer le lendemain, sans prendre garde à la fatigue physique et nerveuse qui devient l'état « normal » et à laquelle on ne fait pas attention, parce que les exigences de la vie capitaliste vous forcent à ne pas faire attention jusqu'au moment où on « craque ».

Mais revendiquer un véritable droit à la santé, c'est revendiquer au fond une organisation sociale différente qui présente une autre vie que celle que nous connaissons.

Mais en attendant, toute amélioration ne pourra être le fruit que de notre propre lutte.

H. GRAFF.

(1) **Nos lecteurs qui s'intéressent à cette question peuvent consulter avec profit le n° 135, d'octobre, de la revue « Economie et politique ».**

La propagande à l'école...

CE 11 novembre, comme chaque année, les enfants des écoles, accompagnés par leurs maîtres et leurs professeurs ont assisté aux cérémonies célébrant l'armistice du 11 novembre 1918. La présence de tous n'est pas indispensable, mais une délégation représentant l'école reste obligatoire.

Obligatoire. Oui.

« Une leçon sera faite, au plus tard le 10 novembre, dans toutes les classes par les professeurs d'histoire et d'instruction civique sur le 11 novembre, anniversaire de l'armistice et de la victoire et sur la solidarité qui unit entre elles les générations de Français. » C'est en ces termes que le ministre de l'Education Nationale s'adresse par la voie hiérarchique au personnel enseignant. Il précise encore : « Il convient qu'à tous les niveaux chaque élève apporte le témoignage de sa gratitude et de la fidélité de son souvenir à ceux qui ont donné leur vie pour la France lors du premier conflit mondial et qu'il possède des notions précises sur les sacrifices de ceux auxquels notre pays doit sa liberté. »

C'est ainsi que, depuis les instructions du 21 octobre 1947 et du 20 octobre 48, les enseignants conduisent dignement aux cérémonies les futures victimes dociles de la prochaine boucherie.

Il n'est jamais trop tôt pour parler de patrie, de sacrifices et de solidarité nationale. Il n'est jamais trop tôt pour préparer le guerrier viril qui partira bouffer l'ennemi héréditaire. Le seul ennui est que l'ennemi héréditaire en question a changé d'étiquette. Mais cela n'a pas d'importance. L'important, c'est d'être prêt à mourir.

Nos ancêtres les Gaulois, sainte Blandine et Jeanne d'Arc cuisinent dès l'école primaire le ragoût patriotique que nous devrons avaler notre vie durant, jusqu'à la grande occasion.

Les défilés militaires, les fleurs tricolores, les fanfares martiales et les discours vibrants représentent le fond commun de la sensibilité civique. Et puisque une grande partie de la formation morale, intellectuelle et sociale de l'individu, se fait à l'école, il importe de donner à la propagande bourgeoise le caractère officiel et respectable d'un enseignement laïque et universel.

Les livres d'histoire de l'école primaire plus encore que ceux du secondaire, disputent aux manuels d'instruction civique de l'enseignement technique, la palme de la servilité la plus impudente à l'égard de l'idéologie bourgeoise dominante. Il est vrai que ces deux établissements préparent les générations ouvrières, les futurs 2e classe, les exploités de demain dont on attend qu'ils acceptent leur sort comme une loi universelle et immuable.

Autrefois l'Eglise, maîtresse de l'enseignement, enseignait la résignation au malheur social. Aujourd'hui, l'école reprend, sous un vocabulaire différent, les mêmes consignes de soumission et de respect des choses établies.

L'école est laïque, gratuite et obligatoire, mais elle ne saurait échapper à la lutte des classes.

Elle fait partie de la grande machine mise en place par la bourgeoisie pour assurer avec le minimum de difficultés les conditions matérielles et morales de sa domination.

Et plus dupes encore que les élèves qu'ils « catéchisent » les enseignants apportent la caution de leur dévouement et de leur intégrité à ce sale boulot.

Le respect de la laïcité impose à l'enseignant une neutralité imbécile qui l'emprisonne dans les généralités rassurantes. Pas de politique à l'école ou, plus exactement pas de politique autre que celle de la bourgeoisie camouflée sous les apparences d'une morale universelle. Et quand la formation des maîtres ne paraît pas une garantie suffisante, M. le ministre en personne rappelle les instructions officielles prévues à cet effet.

Oui, la machine est parfaite, qui prépare l'individu à la vie sociale dans ce monde dominé par un capitalisme en putréfaction.

Et l'enseignement de classe, celui qui prépare l'exploité à comprendre son sort et à combattre pour sa libération, celui qui détruit les illusions, démonte les mensonges les mieux agencés, celui qui doit transformer le monde et jeter bas la vieille société, l'enseignement révolutionnaire, l'enseignement communiste est aujourd'hui proscrit, ignoré, défiguré.

C'est pourtant le seul capable de faire de nous des hommes libres.

Michèle TOURNY

...et quand la statistique sert au bourrage de crâne

VOUS ne vous en doutiez pas, eh bien votre revenu est en moyenne 40 % supérieur à ce que vous imaginez. « Le Monde » du 7-8 novembre relate les résultats d'une nouvelle enquête officielle qui bouleverse les données antérieures.

Si votre revenu est inférieur à 864 F par mois vous faites partie des 24 % de pauvres diables. Tous les autres, c'est-à-dire 76 % ont davantage et là dedans ne sont pas compris les grands bourgeois ni les familles agricoles.

Jusqu'ici pour évaluer le revenu des familles ouvrières nous avions un moyen simple : les déclarations d'impôts. Ce n'était pas sérieux. Chacun sait que les salariés trichent énormément avec la fiscalité, leurs patrons étant complices, pour déclarer en-deçà de ce qu'ils gagnent. Les technocrates du gouvernement qui savent compter, et on s'étonne qu'ils n'y aient pas pensé plus tôt vu leur intelligence supérieure, se sont donc penchés sur ce problème avec tout le sérieux qui les caractérise. Le critère des déclarations était, d'après eux, peu sérieux car il porte seulement sur 7 millions de familles, soit une sur deux. Alors ils se sont lancés dans une étude statistique portant sur 17.000 familles. Là ils ont constaté que le revenu de chaque famille était en moyenne 40 % supérieur au revenu déclaré pour les impôts. Alors pour rétablir la situation « il a suffi de relever de 40 % environ, dans l'échelle des revenus la courbe de distribution des ressources déclarées ». Le journal boursier « Fortune Française » qui relate par ailleurs ce phénomène rappelle qu'il a souvent commenté cet aspect du problème mis enfin à jour par le CREDOC (Centre de recherches et de documentation sur la consommation).

Ainsi donc voici les travailleurs démasqués. Qu'ils n'aillent plus pleurer misère, nous savons maintenant que leurs revenus sont d'environ 40 % supérieurs à ce qu'ils avouent. Les gens du CREDOC ont vu clair. Ils ont vu que dans l'état de vos ressources vous oubliez souvent de compter les allocations familiales. Ils ont vu aussi que vous ne vous vantiez pas du travail noir que vous pouvez faire ici et là et, comme les patrons ne savaient même pas que vous veniez travailler en douce dans leurs entreprises comment auraient-ils pu, eux, les techniciens du gouvernement, savoir que vous les trompiez ainsi. Et puis il y a bien d'autres choses. Les ouvriers qui ont un petit lopin de terre ou un jardin inscrivent-ils dans leur déclaration d'impôt le kg de patates ou de haricots qu'ils récoltent et le poulet qu'ils élèvent dans leur basse-cour.

Tout cela ce sont des revenus, braves gens.

Et quand votre femme confectionne une robe ou un tablier et quand vous ressemelez les godasses du gamin vous faites une économie qui correspond bien à un revenu. Et votre femme qui fait le ménage, la lessive et tout le reste, comptez donc cela au prix que c'est payé dans les magasins, vous verrez que votre revenu en est accru d'autant. Et si votre femme reste à la maison avez-vous pensé à la déclarer comme femme de ménage d'une part, nurse d'autre part et encore gouvernante. Cela fait un joli petit revenu n'est-ce pas ?

En calculant de cette façon les illuminés du CREDOC arrivent aux conclusions suivantes :

11 % des familles ont un revenu mensuel inférieur à 432 F.

13 % des familles ont un revenu mensuel compris entre 432 F et 864 F.

17 % des familles ont un revenu compris entre 864 et 1.296 F.

20 % des familles ont un revenu mensuel compris entre 1.296 et 1.728 F.

21 % des familles ont un revenu mensuel compris entre 1.728 et 2.592 F.

13 % des familles ont un revenu mensuel compris entre 2.592 et 4.320 F.

5 % des familles ont un revenu mensuel supérieur à 4.320 F.

Bravo ! C'est démonstratif, non. Mais il y a des coups de pieds quelque part qui se perdent, crénom, d'crédoc !

H. VAUQUELIN

LA TECHNIQUE AU SERVICE DE L'HOMME

« L'Usine Nouvelle » du 4.11.65, nous apprends qu'une Compagnie d'assurance occupant douze étages (du sixième au dix-septième) de l'immeuble Maine-Montparnasse utilise pour vérifier l'exactitude et l'assiduité du personnel, un téléenregistreur des présences.

« L'Usine Nouvelle » nous dit : « Le téléenregistreur de présence supprime les servitudes du pointage classique ». On ne pointe plus sur un carton. Chaque membre du personnel possède un « badge », c'est-à-dire une carte avec photographie et perforations. A l'entrée et la sortie, on place le « badge » dans un entonnoir et la transcription se fait automatiquement. Plus tard, un calculateur électronique permettra de calculer la paye à distance et de façon absolument automatique.

C'est vraiment génial, mais nous qui ne sommes pas des génies, nous ne voyons pas « la suppression des servitudes du pointage ». Le prix de ce bel instrument aurait pu probablement être employé à payer une partie de la diminution du temps de travail. Mais rien n'est trop beau ni trop cher pour lier un peu plus les travailleurs à leur tâche.

LES COUPS DE POING QUI SE PERDENT

Le 9/11 au Palais des Sports, le champion de France des welters François Pavilla a perdu son titre devant Jean Josselin. Pour Pavilla, blessé et meurtri, c'est la fin de l'espoir de disputer le championnat d'Europe. Il n'a plus qu'à retourner dans son usine de Paris faire son travail de magasinier.

Pourtant, comme le rapporte « France-Soir » du 10/11, il « s'est battu avec une énergie farouche pour l'emporter », car « Pavilla espérait pourtant, hier soir, conserver son titre et disputer le championnat d'Europe afin de donner à ses cinq enfants une vie meilleure ».

Par contre, pour Jean Josselin, c'est peut-être maintenant la possibilité d'abandonner son emploi de tourneur à Besançon, pour la gloire, l'argent et... la santé détruite.

Le « noble art » a encore fait une victime, Pavilla, en attendant d'en faire un jour une seconde, Josselin.

Mais beaucoup diront : n'est-il pas préférable de prendre des coups sur la figure pendant des années d'entraînement et de combats, n'est-il pas préférable d'abîmer complètement sa santé, n'est-il pas même préférable de risquer sa peau si on a l'espoir d'échapper un jour à sa condition de tourneur ou de magasinier ?

A cela nous répondrons que ce n'est pas en montant sur un ring (ou en jouant au P.M.U. ou à la Loterie nationale ou en suivant des cours du soir ou par toute autre combine) que nous nous « en sortirons ». Car pour un qui a de la chance, c'est-à-dire qui s'en sortira momentanément, il y en a des milliers qui n'en auront forcément jamais.

Si nous tous ouvriers, que nous soyons tourneur, magasinier, ou n'importe quoi, nous voulons nous « en sortir », nous le pouvons car dans cette société nous sommes les plus forts. Mais ce n'est que tous ensemble que nous avons la force de faire « s'en sortir » toute la classe ouvrière.

Cercles Léon Trotsky

PARIS

La prochaine réunion aura lieu le LUNDI 6 DECEMBRE, à 20 h. 30, à LA MUTUALITE, SALLE D, 1er étage. Participation aux frais : 2 F.

LYON

TOUS LES MARDIS, à 17 h. 30, à la BRASSERIE DE L'ETOILE, 1, cours Gambetta. Participation aux frais : 1 F.

GRENOBLE

La prochaine réunion aura lieu le JEUDI 18 NOVEMBRE, à 20 heures, à la SALLE DES TICKETS, PLACE SAINT-BRUNO. Les réunions suivantes auront lieu les jeudis 2 et 16 décembre, et ainsi de suite. Participation aux frais : 1 F.

BESANÇON

TOUS LES MERCREDIS, à 20 heures, au CAFE DU COMMERCE, 10, rue de la République. Participation aux frais : 1 F.

VOIX OUVRIERE
29, rue de Château-Landon
Paris-Xe
Abonnement 6 mois : 10 F,
au nom de Maurice Schrœdt.
C.C.P. Paris 9424-78.

Directeur de publication :
M. SCHRŒDT

Distribué par les N.M.P.P.

Imprimerie Parisienne
Wilson - Proudhon
86, avenue du Président-Wilson
La Plaine-Saint-Denis (Seine)

Travail executé
par des ouvriers syndiqués.

VOIX OUVRIÈRE

ALORS que l'impérialisme ne parvient à développer les forces productives qu'en faisant planer sur l'humanité la menace de la mort thermonucléaire, que depuis des décades il n'y a pas eu une heure où les armes se soient tues complètement à la surface du globe, la classe ouvrière, malgré sa combativité maintes et maintes fois vérifiée, n'est pas parvenue à accomplir sa destinée historique : détruire la société capitaliste pour édifier un ordre nouveau supprimant l'exploitation de l'homme par l'homme, abolissant les classes et l'Etat garant de l'injustice sociale.

Depuis la faillite de la IIe Internationale sombrant dans le chauvinisme en 1914, depuis la bureaucratisation du premier Etat ouvrier, l'Union Soviétique, et la transformation de l'Internationale Communiste en un simple représentant des intérêts diplomatiques de la bureaucratie d'Etat russe, dans aucun des pays avancés du monde la classe ouvrière n'a réussi à créer une organisation de combat susceptible de lui faire conquérir le pouvoir.

Il est évident que le grand responsable de cette situation est le stalinisme. Il n'a pas seulement décrié les révolutionnaires intègres, trahi les luttes révolutionnaires du prolétariat international, en Chine, en Allemagne, en Espagne, en France, il a aussi complètement annihilé chez les militants et les ouvriers eux-mêmes la notion d'organisation du prolétariat.

De cette douloureuse expérience, de l'insuccès des tentatives de création d'une organisation « bolchevique-léniniste » capable d'accumuler l'expérience des luttes ouvrières, certains ont conclu que cette organisation n'était plus nécessaire, qu'elle était même nuisible. d'autres s'accrochent désespérément aux basques des « grandes » organisations, d'autres encore sautent d'un courant de « pensée » à l'autre. Plutôt que de s'atteler sérieusement à la tâche, ils n'ont fait que généraliser leur propre impuissance et leur propre insuffisance.

Quant à nous, fidèles à la tradition de Lénine et de Trotsky, nous œuvrons dans la mesure de nos moyens à la construction d'un tel parti.

FACE

- **à la dégénérescence opportuniste des partis ouvriers traditionnels, parlementaristes et chauvins.**
- **à la bureaucratisation des organisations syndicales désertées par les travailleurs.**

« VOIX OUVRIERE » veut :

- **Défendre les idées révolutionnaires, dans la ligne de la révolution russe d'octobre 1917. des premières années de l'Internationale communiste. de la lutte de l'Opposition de gauche contre la bureaucratie stalinienne.**
- **Montrer la justesse du point de vue révolutionnaire dans les grands événements de la politique internationale comme dans les petits faits de l'exploitation quotidienne.**
- **Regrouper tous ceux qui militent sur le terrain de la lutte des classes.**
- **Contribuer à l'organisation du prolétariat sous toutes ses formes.**
- **Œuvrer à la construction du parti révolutionnaire nécessaire pour que puisse triompher la révolution socialiste mondiale.**

L'AFFAIRE BEN BARKA...

...ou de la difficulté en France de distinguer un assassinat d'une arrestation

L'ENLEVEMENT, et probablement l'assassinat, de Mehdi Ben Barka, leader exilé de l'opposition marocaine, a jeté une fois de plus un rai de lumière sur ces services de police plus que spéciaux qui interviennent en marge de la légalité, au besoin même sur le territoire de pays étrangers.

Avant la dernière guerre cela existait déjà, bien sûr, mais il semblait que c'était l'apanage des polices politiques d'Etats totalitaires, la Gestapo et la Guépéou. Le pays du socialisme national et celui du national-socialisme ont eu cela en commun, de pratiquer l'assassinat et l'enlèvement de leurs ennemis politiques loin au-delà de leurs propres frontières.

Mais aujourd'hui cela s'est généralisé et les « barbouzes » démocratiques sont au moins aussi nombreuses que celles des pays totalitaires. Leurs méthodes sont bien connues et ont inspiré la littérature « noire » et le cinéma, à moins que cela soit le contraire et que ces messieurs apprennent, ce qu'il faut savoir du métier pour être engagés par les éventuels employeurs, par la pratique régulière de la série noire et des salles obscures.

Ben Barka a été enlevé et peut-être assassiné, cela paraît évident à la police française qui s'y connaît, par les services spéciaux du ministre de l'Intérieur du Maroc. Celui-ci, le général Oufkir, aurait même été présent dans la ferme où Ben Barka fut d'abord emmené.

Mais cela n'explique pas comment cet enlèvement a pu se dérouler aussi simplement. Comment se fait-il qu'alors que l'enlèvement s'est produit le vendredi à 13 heures, il a fallu plus de trois jours pour que la grande presse en fasse vraiment état ? D'ailleurs tout le monde, journaux et proches de la victime, étaient bien persuadés que Ben Barka avait été arrêté par la police française, tant il est vrai de nos jours qu'une arrestation politique puisse être confondue avec un enlèvement.

L'enquête menée depuis a montré de quoi en substance se composent ces fameux services spéciaux : quelques truands, des policiers, tous vrais, quelques cinéastes ou journalistes — ceux-là probablement figurants involontaires.

Il y a quelques jours, avant l'arrestation des deux policiers français qui ont interpellé Ben Barka pour qu'on puisse l'emmener sans qu'il résiste, Souchon et Voitot, un ministre marocain avait déclaré à l'A. F. P., quelque peu ironiquement :

« Quant à l'intervention maladroite d'une police marocaine plus ou moins secrète et au zèle intempestif, c'est là aussi une hypothèse que l'on ne peut sérieusement retenir : nous sommes trop novices et manquons par trop d'expérience dans ce domaine pour réussir une opération aussi complexe dont l'exécution a été parfaite en tous points. Il aurait fallu pour cela que nos agents bénéficient de l'aide d'un des services français dont la compétence en la matière a déjà été prouvée. »

Ce ministre fait allusion, entre autres, à l'enlèvement de Ben Bella par les services spéciaux français, à bord d'un avion de ligne marocain, durant la guerre d'Algérie.

Comme on voit, tous ces gens dont les protestations indignées ne trompent personne, se valent. Ou plus exactement, ce sont les mêmes, tant il est vrai que policiers et truands sont étroitement mêlés et que, d'un service spécial à un autre, il est difficile de reconnaître les siens.

Alors, on comprend combien il était difficile à Ben Barka de savoir à qui il avait affaire.

Aujourd'hui, la justice française semble vouloir aller jusqu'au bout. Peut-être, les services d'Oufkir, en ne se contentant pas d'un enlèvement, n'ont-ils pas respecté la règle du « jeu » ! Mais il y a un bout où elle n'ira certainement pas : celui qui se termine au Maroc. Pourquoi alors ferait-elle plus de ce côté-ci de la Méditerranée. Il est certain qu'elle se montre jusqu'à présent dure pour les comparses. Enfin, jusqu'à ce que justice soit rendue... Nous avons eu une idée avec l'O.A.S. de la « dureté » des peines prises contre les serviteurs momentanément « égarés » de la bourgoisie.

De toutes façons, ce qui est fait est fait, et si Ben Barka est mort, le fétide grouillement qui nous est révélé par cette fenêtre momentanément ouverte sur les activités des services spéciaux et multifaces ne lui rendra pas la vie.

R. G.

« Voix Ouvrière » paraît toutes les 2 semaines. LE PROCHAIN NUMERO daté du 30 novembre sera mis en vente dans les kiosques le JEUDI 2 DECEMBRE au plus tard.

Cependant « Voix Ouvrière » n'est pas en vente dans tous les kiosques. Si vous avez des difficultés à vous le procurer, écrivez-nous.

Exemplaire contre 2 timbres.

Abonnement 6 mois : 10 F.

EN ISRAËL mieux vaut être nazi qu'arabe

LE 18 janvier 1965, un groupe de terroristes de l'organisation palestinienne Al Fatah, se heurte à l'armée israélienne dans la région de Beit-Jebril. Un des hommes du commando Mahmoud Bakr Hedjaz, blessé, est fait prisonnier.

Le 3 juin dernier il est jugé à huis clos par un tribunal militaire et condamné à mort. On avait refusé à Hedjaz l'assistance d'un avocat arabe et un avocat juif avait été commis d'office (d'après Jeune Afrique, du 7 novembre 1965).

Car la bourgeoisie israélienne n'a pas voulu d'un procès politique au sujet du problème palestinien où d'accusé Hedjaz deviendrait accusateur. Un des trois juges ayant le 28 juin demandé une révision du procès et l'avocat algérien Verges s'étant proposé de défendre l'accusé, le journal « Haaretz » du parti gouvernemental Mapai écrit : « Si Verges s'intéressait vraiment au sort du jeune Hedjaz, il s'abstiendrait de toute plaidoirie politique (souligné par nous) et dirait que son client est un pauvre garçon qui regrette ses actes et a été embarqué par des meneurs qui l'ont dupé ».

Car pour les dirigeants israéliens le problème du million de palestiniens qui croupissent dans les camps de réfugiés n'a jamais existé. Leur thèse officielle à toujours été que ce sont les armées arabes et elles seules qui sont responsables de la « fuite » des palestiniens et de leur exil, lors de la guerre de 1948.

Et aujourd'hui la Justice Israélienne cherche à baillonner un homme qui, par la dynamite, a voulu faire entendre au monde la colère de milliers d'autres n'ayant pour unique univers depuis 17 ans que les cabanes sordides des camps de réfugiés.

Jusqu'à présent le problème palestinien n'était pour les pays arabes qu'un excellent prétexte pour détourner la colère de leur peuple contre Israel. Et il n'est un secret pour personne qu'une partie importante de « l'aide » que l'O.N.U. apportait aux réfugiés par l'intermédiaire des gouvernements arabes restait dans les caisses de ces derniers.

Quant à la bourgeoisie israélienne, le danger des « fanatiques » palestiniens lui permettait de renforcer un peu plus l'Union Sacrée autour de sa politique réactionnaire.

C'est pourquoi, quelles que soient les réserves que l'on puisse faire sur l'Organisation Palestinienne du démagogue Choukeiri et sur les méthodes terroristes d'Al Fatah, Hedjaz aura eu le mérite de mettre au pied du mur la « solidarité palestinienne » des gouvernements arabes et la politique de la gauche israélienne qui prétend militer pour un rapprochement judéo-arabe.

Si la gauche israélienne est autre chose qu'une gauche fantôche, c'est le moment de le prouver. Elle doit réclamer pour Hedjaz non seulement le droit d'avoir un avocat mais aussi, pour les réfugiés palestiniens, le droit de retour dans l'ancienne Palestine et une indemnité pour ceux qui s'y refuseraient.

A notre connaissance, lors des élections législatives au début novembre un homme a été envoyé à la Knesset sur ce programme. Il s'agit d'Ouri Avnéri, directeur du journal satirique « Ha Olam Hazé », à qui l'on doit de courageuses prises de positions dans ce domaine.

S'il ne veut pas trahir ses électeurs, il doit porter le débat au sein même du parlement israélien.

Mais quelle que soit l'attitude de la gauche israélienne, Hedjaz a déjà gagné. Des intellectuels arabes s'apprêtent à lancer une vaste campagne pour sa défense, campagne qui risque d'éveiller de nombreux échos dans un certain nombre de pays d'Afrique fortement musulmans qui entretiennent des relations diplomatiques avec Israël. La diplomatie israélienne ne pourra plus appliquer longtemps la politique de l'autruche à ce problème.

Pour conclure, il est bon de rappeler qu'il n'y a pas si longtemps, un homme était condamné à mort et pendu en Israël, le premier depuis la fondation de l'Etat. On lui avait laissé le choix de son avocat, les débats furent radiodiffusés, la presse du monde entier était présente aux audiences (qui étaient publiques) et on lui laissa toute latitude pour se défendre.

Mais à l'inverse d'Hedjaz, qui lui n'a tué personne, cet homme était accusé d'avoir participé à l'exécution massive de 7 millions de juifs, M. Servatius son avocat était connu pour ses sympathies nazies et la presse israélienne s'insurgeait contre le fait qu'il présentait son client comme « un pauvre garçon qui regrette ses actes et a été embarqué par des meneurs qui l'ont dupé ».

L'homme, on l'aura reconnu, était l'ancien chef S.S. Adolf Eichmann. Et si pour étouffer sa voix, on pend à « huis clos » Hedjaz qui depuis près de 20 ans vit un calvaire proche de celui qu'endurèrent dans les camps de concentration des millions de juifs et autres, la preuve sera faite qu'aux yeux du ministère de la Justice israélien, mieux vaut être Nazi qu'Arabe.

L. STERN

PERMANENCES

● PARIS :

Vᵉ arrondissement : Café « Le Petit Cardinal », 29, rue Monge. Métro : Cardinal-Lemoine.

Xᵉ arrondissement : au siège de VOIX OUVRIERE, le **samedi de 16 à 20 heures.**

XIᵉ arrondissement : Café « Au Rendez-vous des Chauffeurs », 33, Av. Philippe-Auguste, le mercredi de 17 h. 30 à 19 h. 30.

XIIIᵉ arrondissement : Café « A l'Autobus - Chez Maxime », 117 avenue d'Italie. Métro : Maison-Blanche, le **jeudi de 17 à 19 heures.**

XIVᵉ arrondissement : Café « Champagne », 127, avenue du Général-Leclerc. Métro : Porte d'Orléans, le **mercredi de 17 à 30 à 19 h 30.**

XVᵉ arrondissement : Café « Au Métro », place Balard, **tous les jeudis, de 17 h. 30 à 19 heures.**

XVIIIᵉ arrondissement : Café « Le Souterrain », 47, boulevard Ney. Métro : Porte de Clignancourt, le **mardi de 17 h 30 à 19 h 30.**

● BANLIEUE :

ARGENTEUIL : Café de Paris, 102, rue P. Vaillant-Couturier, **le samedi, de 13 à 15 h.**

BOULOGNE-BILLANCOURT. — Café « Le Phénix », 155, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres (angle rue du Clamart, face au marché), **tous les jeudi de 17 h 30 à 19 h.**

MONTREUIL. — « Le Tourangeau », 20, rue Galliéni (métro Croix de Chavaux), **le mercredi, de 17 à 19 heures.**

● NOUVELLE PERMANENCE

LEVALLOIS - Café « Au Terminus du Métro », (angle quai Michelet-Rue A.-France), **tous les mercredis de 17 h. à 19 h.**

● PROVINCE :

CLERMONT - FERRAND. - « Café de France », 22, place Delille, **les jeudis 18 novembre et 2 décembre de 10 à 12 h. et de 17 h. à 19 h.**

DIJON. — Café « La Renaissance, rue Chabot-Charny, **tous les vendredis de 18 h à 19 h 30.**

GRENOBLE. - Café « d'Autrans », 5, cours Berriat, **jeudi 18, samedi 27 novembre, jeudi 2 et samedi 11 décembre, de 17 heures 30 à 19 h.** — Café « Le Normandy », place Grenette, **les jeudis 18 novembre et 2 décembre, de 15 à 17 heures.**

LYON : Café « Le Clos Vert », 113, rue de la Guillotière (face église Saint-Louis), le **samedi de 17 à 20 heures.**

Café « Les Etats-Unis » 137, avenue du Professeur-Beauvisage, Lyon-8ᵉ. **Le mercredi, de 17 h 30 à 19 h 30.**

MONTBELIARD. — Café de Mulhouse (face à la gare), **le vendredi, de 14 à 16 heures.**

ROUEN. — Café « Le Château d'Eau » 49 bis, pl. du Général-de-Gaulle (angle rue Louis-Ricard) **tous les vendredis de 17 h 30 à 19 h 30.**

SAINT-ETIENNE. - « Café-Restaurant », 23, rue Tréfileries, **les jeudis 18 novembre et 2 décembre de 15 h. à 16 h.**

SAINT - CHAMOND. - Café « Idéal-Bar », 4, rue Gambetta, **les vendredis 19 novembre et 3 décembre de 17 h. 30 à 18 h 30.**

SAINT-NAZAIRE : Café « Le Pélican », 104 bd V.-Hugo, **tous les samedis de 16 à 17 heures.**

TOULOUSE. - Changement de permanence : Café « Le Matelot », 7, rue des Piliers (près place Arnaud Rénard), tous les **jeudis de 18 à 19 heures.**

● NOUVELLE PERMANENCE :

BESANÇON. - « Café National », 5, quai de Strasbourg, **tous les mercredis de 18 h. 30 à 20 h.**